



***35<sup>me</sup> journée de l'ARAGP, 21 janvier 2023***  
***Les vieux, ça compte ?***  
***Economie psychique, argent et psychisme***

En 1972 sortait sur les écrans un film de L. Comencini *L'argent de la vieille* ou, en 1976, *Affreux, sales et méchants*, d'E. Scola : des histoires affreuses et grinçantes autour des familles, des vieux, de l'argent que l'on a ou pas, que l'on voudrait avoir...

En 1997 fut créée la Prestation Spécifique Dépendance, devenue depuis l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, en 2002 les conventions tripartites furent rendues obligatoire ....

Début 2022 a été publié le livre *Les fossoyeurs* sur les économies réalisées sur le dos, sur la vie des vieux et des professionnels, au profit des actionnaires de grands groupes cotés en bourse, au profit aussi de fonds de pensions à destination d'autres vieux.

Depuis quelques décennies la question de la vieillesse, de la grande vieillesse, de la retraite, du nombre des vieux de plus en plus vieux, se pose en termes d'argent, de sous, de fric... avec la perspective toujours repoussée de la création d'un cinquième risque. Mais cette question, économique, politique, sociale, familiale, singulière, psychique, se pose aussi en ces termes au sein des familles, de manière souvent discrète, muette, honteuse parfois... que le vieux soit riche, détenteur des terres, du capital, du pouvoir, ou pauvre, dépendant d'autres...

Depuis que le monde a inventé l'argent, celui-ci intervient dans les relations humaines, tiers symbolique régulateur et/ou moyen de pouvoir, voire d'emprise, entre don, contre-don et dette.

Ce sont ces valeurs dans l'économie psychique, qui sera notre axe principal, comme dans l'économie financière, que la journée de l'ARAGP explorera dans les dimensions intrapsychiques, intersubjectives familiales ou groupales, et institutionnelles, en particulier dans les relations entre patients ou résidents, voire clients, et professionnels du prendre soin mais aussi de l'administration, de la gestion, dans le cadre du marché et des lois.

Il importe en effet de ne pas oublier que l'économie psychique n'est pas déconnectée des enjeux économiques, de la richesse ou de la pauvreté des un.es et des autres au sein d'une société néolibérale.

## **Ouverture** (p.3)

*Mireille Trouilloud, psychologue, psychanalyste, docteure en psychopathologie*

## **L'âge de l'argent** (p.9)

*Patrick Avrane, psychologue, psychanalyste, membre et ancien président de la Société de Psychanalyse Freudienne (SPF), écrivain.*

## **A-t-on encore les moyens de vieillir aujourd'hui ?** (p.21)

*Mickaël Roquart, Juriste*

## **Et si la misère me retombait dessus ?** (p.22)

*Julien Monteil, psychologue*

## **La famille au risque de l'argent ? Petite typologie des fortunes et infortunes familiales** (p.30)

*Cécile Halbert, psychologue, thérapeute familiale, Jean-Marc Talpin, psychologue, Professeur émérite*

## **Les objets cachés de la protection du vieillard** (p.44)

*Pierre-Marie Charazac, psychiatre, psychanalyste*

La journée est ponctuée **d'histoires racontées** par **Sonia Theetten**, plus ou moins inspirés des contes ci-dessous :

- Le coffre enchanté de JF Chabas éditions Casterman

• Comment la mer est devenue salée ? collectif Contes d'Asie, Editions Rue des Enfants

• Les souhaits ridicules de Charles Perraud

• L'avare et la mamiori sur le site conte-moi.net

• Bounome misère et autres contes brochés de Gigi Bigot, éditions Syros

• Sagesses et malices de Nasreddine, le fou qui était sage de Jihad Darwiche éditions Albin Michel :

- la fille préférée

- le montant de la dette

- l'homme riche

- le partage des oies

## Ouverture de la journée **Mireille TROUILLOUD**

Les vieux et les comptes, les vieux et l'argent, seront au cœur de nos réflexions aujourd'hui.

Depuis de nombreuses années, la vieillesse se questionne au regard de ce qu'elle coûte économiquement et affectivement, ce qui fait dire à certains qu'ils sont bien chanceux d'avoir des parents décédés avant d'être trop vieux.

La vieillesse est ainsi pensée au regard du coût que les plus âgés de la société représentent, c'est-à-dire de la charge qu'ils sont ou seraient pour les plus jeunes. On en oublie souvent de parler de ce que les vieilles personnes apportent et rapportent, ou alors à grand coups d'éclat et de scandale révélés, qui ne révèlent pas grand-chose de nouveau d'ailleurs mais qui font froid dans le dos.

La question soulevée de cette façon n'est pas seulement socio-politique et socio-économique. C'est du côté de ce qui est évoqué sur le plan psycho-affectif et relationnel que nous pouvons aussi entendre ce qui est parlé en termes de ce qui compte et de ce qui coûte, au sujet des vieux et de la vieillesse.

La question des vieux qui comptent et qui coûtent peut donc s'interroger sur le plan intra et interpsychique, tout particulièrement au décours des crises de la vieillesse engageant le sujet dans un travail de reprises et de remaniements de la dynamique psychique. Cette question est également douloureusement, et parfois sauvagement posée, lorsque la dépendance et la dernière étape de la vie sont à vivre. C'est ce que l'on entend au travers de propos tels que « La vie vaut-elle encore la peine d'être vécue, la mienne, ou celle de l'autre ? » ; « Puisque je ne sers plus à rien et que je pèse sur mes enfants, je ne vaud plus rien, je suis moins qu'un chien » ; ou encore « Vivre comme ça c'est inutile, quand on pense à ce que ça coûte... ». Autant de propos qui devraient connaître une inflation avec les débats autour de la loi sur l'euthanasie, mais ceci est un autre débat.

Qu'est-ce que ça coûte un vieux ? La peau des fesses, les yeux de la tête, trois fois rien ?

Est-ce une charge, un fardeau, qui pèse et génère peine, travail et chagrin ?

Ça compte comment les vieux ?

Ça épargne ou ça amasse l'argent, tel Harpagon et sa cassette ?

Ça tient les comptes tel ce septuagénaire qui vérifie entrées et sorties d'argent une à deux fois par jour ?

Ça dilapide pour acheter tout ce qui brille, ça donne sans compter ?

Qu'est-ce que ça compte les vieux ?

Les sous, les visites, les jours, les heures ?

Combien ça compte les vieux ?

Pour du beurre, pour des prunes ? Autant que la prune de nos yeux ?

Est-ce que ça compte sur les autres, pour les autres, parmi les autres, tel ce grand père qui avait toujours des pièces de 5 francs dans la poche, pour les donner à ses petits-enfants lorsque ces derniers lui apprenaient quelque chose ?

De ce qui est compté, de ce qui coûte, de ce que l'on se doit et de ce que l'on se donne, les chers vieux et les chers enfants, en savent souvent quelque chose, un peu, beaucoup, et chacun peut en souffrir ou s'en réjouir.

Cette introduction plurielle veut rendre compte de la complexité et de la pluralité des réflexions que cette journée va ouvrir. Nous ne pourrons pas tout aborder aujourd'hui bien sûr, mais nous pourrons à partir du travail des intervenants choisis, penser la question de l'argent dans la vie des sujets âgés et de leurs proches, repérer ce qui semble être en question économiquement au sein de nos rencontres singulières, d'un sujet, d'une famille, d'un groupe institué.

L'argent, ce qui peut être compté concrètement, concerne notre vie psychique ; c'est un moyen d'échange dans les relations qui nous lient. Le travail clinique montre que l'argent est polysémique, et qu'il renvoie, sur le plan métapsychologique, tout aussi bien à l'oralité et à la génitalité qu'à l'analité à laquelle il est le plus rapidement associé. Freud a relié la symbolique de l'argent à l'érotisme anal, à tout ce qui se situe du côté du don, de la maîtrise et de la rétention. Associé aux fèces, l'argent favorise l'appréhension du dedans et du dehors, la différenciation du sujet et de l'objet ; il ouvre ainsi à la relation d'objet par le biais d'une monnaie d'échange puis à la génitalité lorsque l'argent pendra valeur plus symbolique. L'argent, dans sa dimension réelle et dans ses équivalents symboliques de ce que l'on possède en soi, de ce que l'on peut offrir et laisser sortir de soi ou garder en soi, et encore en raison du

pouvoir que cela confère, prend bien sûr valeur narcissique. Cette valeur symbolique de l'argent qui serait un indicateur de la valeur personnelle du sujet est parfois prégnante dans la vieillesse, lorsque le narcissisme est en souffrance, devant renoncer et perdre en raison des multiples dépossessions, affectives, corporelles et sociales, dont la perte de liquidité disponible, et parfois le manque de moyens financiers.

L'organisation de l'analyse favorise donc l'élaboration structurante de la relation à l'autre qui permet à l'argent d'acquiescer sa valeur économique et polysémique. La double référence aux fèces comme possession et comme objet d'échange ritualisé avec autrui, trouve dans l'argent un substitut privilégié, un objet de symbolisation. Au cœur de la dialectique de l'être et de l'avoir, renvoyant à celle des investissements d'objet et des investissements narcissiques, l'argent en est une figuration après-coup qui peut devenir un objet de médiation précieux, structurant, mais aussi un objet de tension et de disqualification.

Alors, à l'heure où la vie psychique est mise à l'épreuve de la transformation et de la perte, de soi, des biens et compétences acquises et encore des relations d'amour, à l'heure où l'on est parfois obligé de s'en remettre à l'autre bon gré-mal gré, à l'heure où, jugé incapable ou sans besoin personnel, les moyens et demandes de paiement sont confiés à d'autres, qu'en est-il de la question de l'argent et de sa gestion sur le plan psychique, c'est-à-dire, narcissique mais aussi pulsionnel ? Est-ce alors un hasard si les problèmes de ventre qui gardent tout ou ne retiennent rien se déploient ? Tout comme l'angoisse liée au fait de ne plus savoir qui paie quoi ? Ou encore les accumulations de petites cuillères au fond des poches ou sacs de fortune/malles aux trésors que promènent les vieilles gens déchués ? Et aussi les demandes incessantes ou le rejet de relation ? Des marottes, de la comédie, la vieillesse difficile, un mauvais caractère connu, des troubles neurologiques implacables dira-t-on, enterrant ainsi toute compréhension ouvrant vers une voie de symbolisation d'une souffrance narcissique et objectale qui tente de se dire et se tend vers l'autre.

Ainsi va la vie, avec ses hauts et ses bas économiques... entendus dans nos relations cliniques au creux des souvenirs et des réalités diverses, qui m'amènent à vous parler brièvement d'Olivier qui prend l'argent de ses proches.

Quadragénaire, il a belle allure, toujours impeccable, trop, d'une extrême politesse bien qu'un brin sans gêne. Je le reçois plusieurs fois par semaine depuis trois ans ; il tient à régler sa séance à chaque rencontre, en petites coupures, qu'il compte devant moi. C'est un homme anxieux, ayant l'air sûr de lui, dépendant du regard de l'autre pour trouver confiance en lui. Il

a un réseau social dense, se rassure en s'entourant de personnes et se débrouillant pour que ces dernières le trouvent formidable en tout point. Lorsque je le rencontre, il vit sans s'arrêter, se croit libre, présente une vie extraordinaire. Il contrôle tout, il organise tout. Il attend de la reconnaissance dans les moindres recoins de toute relation qu'il développe, relation qui semble payer/réparer toutes les frustrations et colères vécues dans l'enfance et l'adolescence. Sous ses airs d'homme libre bien inscrit dans son temps, Olivier n'est pas vraiment moderne, il est plutôt du temps de ses parents. Olivier tourbillonne et s'enivre, de relations, de sorties, de sexe. Il a peur, il est fragile, il s'épuise.

Il est le dernier né d'une grande fratrie, un enfant venu par surprise. Cette grossesse a généré ou renforcé une sévère dépression chez sa mère ; il a été question d'un avortement. Un couple de la famille, ne pouvant pas avoir d'enfant, se proposa pour élever cet enfant ou tout au moins soutenir fortement ses parents pour son éducation et, surtout, lui vouer un amour sans borne. Ce qui a été fait ; un couple comme des bonnes fées.

Les bonnes fées, tellement aimantes, l'ont bercé, choyé, promené, couvert de cadeau... lui et pas les autres de sa fratrie, qui passaient leurs vacances chez d'autres membres de la famille dans un climat austère. Les étés d'Olivier, c'était vivre sur la plage, courir, se baigner, jouer, manger des glaces...

Les bonnes fées, tellement aimantes et dévouées à cet enfant... pas d'interdit, pas de limite, pas de critique. Un monde parfait. Oui mais.

Au décours d'une première tranche d'analyse, Olivier découvre et réalise qu'il a été abusé par ce couple qui l'invitait dans des jeux sexuels agréables, le laissait le solliciter et le saisir pour se satisfaire comme bon lui semblait. Un couple qui, aujourd'hui, alors qu'Olivier pensait que son existence dépendait de lui, ne se souvient finalement pas avoir proposé de s'occuper de lui et avoir demandé à ses parents de « garder l'enfant », de ne pas avorter donc.

Depuis peu, Olivier, réalise que ce couple de bonnes fées lui a beaucoup donné mais aussi beaucoup pris. Il ne lui doit plus d'être en vie et d'avoir été le petit prince puis le roi ; il sait qu'il a été un jouet privilégié, un objet de plaisir.

Ce couple est aujourd'hui un couple de très vieilles personnes. L'une perd gentiment la tête, l'autre reste très vaillante, il tient les comptes avec elle dans un climat de tension relationnelle « historique ». Le couple a amassé de l'argent et il leur conseille de le distribuer, en partie au moins, aux neveux et nièces, ce qui est parfois fait, toujours avec parcimonie. Olivier veille avec beaucoup d'attention bienveillante sur leur bien-être, avec un brin d'emprise tout de

même, et une attente forte que le tapis rouge lui soit déroulé, et réservé, à chacune de ses visites ou appels téléphoniques.

Lorsqu'il m'a sollicitée, il accompagnait son père dans les derniers mois de sa vie. Quelque temps auparavant sa mère était décédée dans des conditions dramatiques. Un an avant encore, c'est une tante proche qui était morte. Et une des bonnes fées commençait à perdre la tête... Olivier était perdu sans ses appuis, ses modèles, notamment son père dont il était très proche et à qui il vouait une admiration sans borne. Il a repris pied au fur et à mesure de l'avancée de son analyse ; liens d'emprise, de possession et de plaisirs partagés et dus restant plus en arrière-fond de ses relations affectives fondatrices.

Et Olivier a pris de l'argent sur le compte des bonnes fées qui devaient, selon lui, lui en donner mais ne le font pas, qui devraient faire leur partage avant de mourir, enfin qui devraient lui offrir une grande partie de ce qu'elles ont. Il prend, c'est son droit, elles lui doivent bien ça avec tout ce qu'il fait - a fait ? - pour elles. Il prend, il est leur préféré. Il prend en toute impunité. Elles n'en disent rien, le tour est joué. Il en parle en séance sans la moindre critique, sachant bien que le geste n'est pas glorieux mais ce qui est à elles, est à lui depuis toujours ; ce n'est pas une monnaie d'échange, à peine une valeur symbolique entre lui et ce couple. Il faut qu'il en profite pour en faire profiter les autres, pour que la vie ait du peps et de l'allure.

A l'automne dernier, Olivier récidive. Il se sert dans la caisse une somme importante. Il en parle en séance en questionnant cette fois-ci ce qui l'a poussé à agir de la sorte, lui l'homme de confiance, l'homme qui cultive à l'extrême un savoir-vivre, qui s'occupe de tous les vieux et vieilles de la famille et alentours s'il le faut. Trop poli pour être honnête, il est vrai qu'une partie de lui peut être un peu fripouille. Mais il ne peut être question que de cela avec les bonnes fées et leur argent qui, à nouveau, n'ont rien dit au sujet de ces mouvements d'argent sur leurs comptes bancaires.

Au décours de ses réflexions, Olivier a réalisé, qu'il réglait ses comptes et qu'il répétait sans le savoir la relation incestueuse qui a bercé son enfance, que l'on pourrait décrire dans les termes suivants : je te donne le plaisir, je me laisse prendre mon intimité et je prends la tienne, je te couvre de cadeau parce que je t'aime. Olivier cherche à dire l'abus sexuel, l'abus d'amour et de confiance, en réglant ses comptes ou en faisant payer les bonnes fées d'une part, tout en cherchant aussi à retrouver/recréer un plaisir partagé dans une conduite perverse. Il répète aussi la dépense sans compter pour satisfaire les autres en organisant de grandes

fêtes, en jouant « grand seigneur » attendant que les autres lui amènent de l'excitation et du plaisir.

L'abus de confiance se révèle plus prégnant maintenant que ce couple est en situation plus vulnérable en raison de la vieillesse et qu'il n'est plus aussi reconnaissant et disponible pour lui qui veille sur tout, ce qu'Olivier ne supporte pas, ce qui le met en colère parce que le tapis rouge manque souvent à l'appel, parce qu'il n'entend pas, suffisamment, combien il est aimé. Alors Olivier a pris de l'argent, de toute façon les bonnes fées sont en sursis et il va hériter ; il va les perdre comme il a perdu son père quoiqu'il fasse.

Olivier n'a pas pu supporter de se servir dans les comptes, prenant conscience que c'était du vol, pouvant le considérer comme tel. Il a finalement remis l'argent dans la caisse ; prendre conscience des enjeux sous-jacents à son geste a mobilisé son surmoi et surtout ouvert une voie de symbolisation d'un vécu, si ce n'est traumatique au moins pervers, de ce qui se répétait-là en agir déplacé/déplaçant l'argent. Il cherche depuis comment établir des distances plus satisfaisantes, une différenciation et une séparation suffisantes pour être ensemble sans s'entremêler, ni s'exciter, ni jouir, ni se devoir quelque chose.

Et Olivier s'interroge sur le fait qu'il imagine toujours que ces personnes terriblement aimées vont mourir prochainement et qu'il pense les voir pour la dernière fois à chacune de ses visites... la haine tente de se frayer un chemin, dans les mots, dans les pensées ; des bribes de représentations pour mieux se séparer et moins agir les uns contre les autres, tout contre ou en contre, la survie affective ayant donné l'illusion d'avoir tous les droits les uns sur les autres, bonnes fées et Olivier, appartenant désormais plus à son enfance qu'à sa réalité actuelle.

Qu'est-ce que ça compte les bonnes fées qui comptent tant pour Olivier ?

Combien lui doivent-elles pour l'avoir aimé sans compter et ne plus se souvenir du pacte qui les lie ?

Combien lui doivent-elles pour l'avoir retenu, entretenu, fait jouir ?

## L'âge de l'argent. Patrick AVRANE

Le placement dans un Ehpad d'un père, d'une mère, voire de grands-parents est un événement qui n'est pas sans résonance chez les patients que je reçois. Au-delà de toute question financière, c'est souvent un changement radical de la place occupée par ces aïeux : un idéal du moi (ce qui ne veut pas dire que la personne était idéale !) n'est plus présent dans le monde de la vie quotidienne ; *l'exposé de Julien Monteil, « Et si la misère me retombait dessus ? », nous montre combien cette question de l'idéal est au cœur de préoccupations concernant la transmission entre les générations.*

Je n'ai pas d'expertise particulière en ce qui concerne la gérontologie, néanmoins, en préparant cette intervention je me suis rappelé une expérience assez ancienne dont le souvenir est resté tout à fait vif. Dans les années 1970, j'ai exercé dans l'Hôpital psychiatrique de Sotteville-les-Rouens, l'équivalent du Vinatier pour la Seine Maritime : un de ces grands hôpitaux, issus de la loi de 1838 sur les « aliénés », bâtis à la périphérie de grandes villes, destinés à recevoir les malades mentaux, où s'organisait une vie en autarcie. C'était avant la mixité, dans un service de femmes. Il y avait ce qu'on appelait le pavillon des grands-mères, quelque peu à l'écart, *un des moyens de vieillir à cette époque nous explique Mickaël Roquart*. Habituellement le calme y régnait, avec des infirmières et aides-soignantes elles-mêmes souvent un peu âgées. Médecins et internes y venaient peu ou très rapidement. On ne parlait pas alors d'Alzheimer ou d'autres diagnostics différentiels, mais de démence sénile sans chercher plus. C'était une vie retirée. Toutefois, après quelques mois, sans avoir eu le temps de poursuivre la réflexion sur ce qui aurait pu faire que cette vie soit moins retirée, j'ai suivi le Médecin-chef que je connaissais dans son nouveau poste : il s'agissait de la création d'un secteur de psychiatrie infanto-juvénile. Le service à l'hôpital était dans « l'annexe », où se retrouvaient les enfants rejetés de tous les établissements de soins de toute la Seine-Maritime. C'était moins calme !

Pour revenir à ce qui nous occupe aujourd'hui, je comprends que c'était quitter celles qui terminaient leur vie sans qu'aucun échange économique ne participe à leur existence, pour rejoindre ceux qui la commençaient de la même façon, avec le risque, pour la plupart, que cette question de l'argent ne soit jamais présente pour eux. Dans les deux cas, le prix de

journée, le prix de chaque journée de leur vie, était calculé et pris en charge par l'hôpital. Les échanges monétaires (petit travaux dans les maisons des soignants, pécule, achat de cigarettes...), qui sont toujours un peu du côté de la transgression dans ces établissements, ne concernaient ni les « grands-mères », ni les « enfants fous », ceux-là en sont totalement exclus.

### *Les vieux, ça compte ? Economie psychique, argent et psychisme*

Bien entendu, tout se joue dans la polysémie de « ça compte ». « Tu comptes pour moi », est une preuve d'amour quand ce n'est pas une demande de calcul. Ça devient un calcul quand, par exemple, je demande à quelqu'un de compter pour moi s'il s'agit de partager l'addition d'un repas pris à plusieurs au restaurant. Peut-être, parfois, cela se confond quand il s'agit de payer pour « un vieux » : « Tu comptes pour moi, mais je compte pour voir ce que tu coûtes ». Cependant, lorsqu'il est question d'argent, que compte-on ?

Il est nécessaire de passer par une définition de l'argent. L'argent, celui que nous utilisons, celui que nous comptons, ce n'est pas exactement l'argent au sens freudien : celui du stade anal, du caca, du cadeau. Il se situe dans un autre registre. L'argent que nous utilisons quotidiennement n'est pas une chose : c'est de la monnaie, et celle-ci appartient au registre symbolique.

Il nous faut faire un petit détour par l'Histoire. Il y est question de ce que l'on nomme la liquidité de la monnaie : avec de la monnaie chacun peut acheter tout ce qui est sur le marché (sans différencier ici le commerce licite de l'illicite), et, en échange de monnaie, je peux vendre ce que je veux, sans avoir à vérifier l'usage qui est fait après la transaction de cette monnaie. Je règle les honoraires de mon psychanalyste avec un billet dont je suppose vraie la valeur faciale, et mon analyste partage cette croyance. Je peux imaginer qu'avec le prix de la séance d'une demi-heure, il rémunère trois à cinq heures de travail de sa femme de ménage, mais je ne le vérifie pas en repassant ses chemises ou en nettoyant son bureau.

L'argent au sens de la monnaie n'est pas une chose car il appartient au registre du langage ; il n'existe pas en dehors de l'échange entre êtres humains. C'est ce que les animaux, quelle que soit leur intelligence pratique, leur capacité à communiquer, voire à faire des trocs, n'ont pas inventé. En effet, l'argent ne relève pas uniquement du langage oral, mais de celui qui se prolonge dans l'écriture. Pas de monnaie sans écriture, et sans doute pas d'écriture longtemps sans monnaie.

### *Une rupture symbolique*

L'origine de la parole ne peut pas plus être déterminée que celle du troc de biens ou de services entre les êtres humains. Echanges verbaux et matériels sont inhérents à l'humanité. En revanche, nous connaissons l'histoire et la préhistoire de l'écriture, comme celle de la monnaie. Si leur lieu et leur époque d'émergence ne coïncident pas exactement, le registre de leur apparition est semblable : écriture et monnaie facilitent comptabilité et pouvoir.

À la fin du quatrième millénaire, apparaît en Mésopotamie la première écriture que nous connaissons. Nous savons ce qui l'a précédée : pour assurer un contrat d'échange, définir une propriété, des *calculi*, petits cylindres, cônes ou billes d'argile représentant les biens, sont enfermés dans une bulle-enveloppe du même matériau. En cas de nécessité, il suffit de briser celle-ci pour vérifier le contenu de l'accord ou des possessions. Plus tard, des signes sur la surface de l'enveloppe indiquent son contenu : inutile dès lors de l'ouvrir. Enfin, *calculi* et bulle disparaissent et il ne reste que la surface de l'enveloppe portant les signes. Ce sont les premières tablettes, pièces comptables et juridiques, proto-écriture avant l'écriture cunéiforme qui naît vers 3300 Av. J.-C., et se généralise au début du troisième millénaire. Cependant, passer de signes comptables recensant un troupeau à une écriture permettant de faire connaître la recette du bouilli de chevreau ou le premier récit du déluge implique un saut qualitatif. Le mystère des symboles représentant des phonèmes ou des mots commence, dans toutes les civilisations, par être l'apanage des rois et des dieux<sup>1</sup>.

En Mésopotamie, à cette même époque, la monnaie n'est pas encore apparue. Si l'essentiel des échanges sont des trocs, parfois notés sur les tablettes d'argile, certaines transactions importantes se font au moyen de lingots d'argent découpés et pesés. L'échange se fait à valeur égale. Ici, l'argent (le métal argent) existe au même titre que le bien acheté. Les *calculi* sont le signe du chevreau ou du troupeau ; le morceau de lingot en représente l'exacte valeur (celle qui est convenue entre les parties) en poids de métal précieux. C'est cette coïncidence qui disparaît avec la monnaie, nouvelle rupture, autre entrée dans le symbolique. Celle-ci ne se fait pas sans violence, car comment créer une monnaie, dont le principe est la liquidité, c'est-à-dire le seul objet qui peut immédiatement s'échanger contre n'importe quel autre, donc avoir une valeur universelle en dehors de l'accord entre les deux parties de

---

<sup>1</sup>Cf. *Naissance de l'écriture*, Paris, RMN, 1982 ; Jean Bottéro, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard, 1987 ; id. *Initiation à l'Orient ancien*, Paris, Seuil, « Points », 1992.

l'échange, sans une souveraineté qui impose et garantit cette valeur, c'est-à-dire qui incarne la dimension de l'Autre<sup>2</sup> ?

### *La monnaie est frelatée*

Chacun s'accorde pour fixer l'origine de la monnaie dans notre civilisation en Lydie, un royaume d'Asie mineure sur la mer Égée, vers 560 Av. J.-C. Le fleuve Pactole – certains noms traversent les millénaires – qui irrigue la capitale charrie des pépites d'électron, un alliage naturel d'or et d'argent. Plusieurs rois procèdent, à partir de ce métal précieux natif, aux premières émissions de monnaie. Crésus, quand la métallurgie permet de séparer l'or de l'argent, introduit le bimétallisme, c'est-à-dire que les pièces de monnaie sont d'or ou bien d'argent. Le flan (disque de poids fixe) est frappé d'un revers (pile) précisant la valeur, et d'un droit (face) : taureau, tête de lion, de mouton... Si les représentations frappées ont changé, nous conservons aujourd'hui l'usage des pièces de monnaie.

Cependant le propre de ces pièces tient à ce qu'elles contiennent moins d'or que ce qui est indiqué sur le revers, et ce dès les premières, celles de Crésus comme de ses successeurs. La différence, la proportion supplémentaire d'argent à la place de l'or, varie autour de 20%. La marque sur le flan n'est donc pas un sceau qui garantit la pureté de l'alliage. Contrairement aux lingots d'argent dont la qualité est vérifiée, la monnaie apparaît frelatée. La valeur de la pièce ne réside pas dans son poids réel de métal précieux, mais dans l'inscription qu'elle porte. La dimension symbolique prend le dessus ; celle-ci ne se tient que de la confiance, donnée ou obligée, en celui qui bat monnaie et qui est garant de sa valeur : le maître, le roi, l'État.

Ainsi, le monnayage se distingue de ce que l'on nomme habituellement « monnaie primitive », constituée de ces multiples objets manufacturés ou naturels qui servent aux échanges : la verroterie si souvent emportée par les trafiquants ou les explorateurs, les cauris, ces coquillages utilisés en Afrique et en Asie ; sans oublier que le salaire, c'est le *salarium*, la ration de sel fournie aux premiers centurions romains, ni que le pécule et la roupie nous rappellent le bétail (*pecus* en latin, *rupa* en sanskrit). Cette proto-monnaie est toujours prête à ressurgir : les Pokémon, les billes, ou les cartes Panini dans la cour de récréation ; les cigarettes dans l'internat ou la prison. Ici, en apparence, point de maître, mais un accord entre les parties : ces objets témoignent de la parole donnée, ils n'ont pas besoin du symbolique de l'écriture. On comprend que leur fonction essentielle se limite à leur usage dans le troc, à la

---

<sup>2</sup>Voir Michel Aglietta, André Orléan, *La Monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002.

façon des lingots d'argent qui précèdent les pièces de monnaie lydiennes. Trois billes de verre pour un Pokémon qui sera échangé avec une carte panini, et nous sommes quittes.

Néanmoins, qui me garantit que les billes que m'a données Pierre en échange de mon Pokémon seront acceptées par Marie en contrepartie de la carte Panini ? Les cours de récréation connaissent elles aussi les krachs économiques, et il reste au fond des caisses à jouets bien des portraits de footballeurs, des figures d'animaux fantastiques, des porte-clés ou des pin's qui ont perdu, en même temps que leur aura, leur valeur d'échange.

La monnaie rend cette question caduque. Elle permet de mettre à l'écart l'interrogation sur ce que désire l'autre. Je n'ai plus à me demander si Marie acceptera mes billes parce qu'elle imagine pouvoir les échanger avec Jacques contre une petite figurine. Ni même à me demander si Jacques prendra les billes de Marie car il pense qu'elles plairont à Madeleine qui, en contrepartie, lui donnera la petite auto qu'il convoite. On voit que, sans monnaie, le questionnement sur ce que désire l'autre est infini, donc sans réponse. Avec la monnaie, mon désir n'a plus à se calquer sur le désir de l'autre. Je n'ai plus à vouloir les billes de Pierre parce que je suppose qu'après être passées par les mains de Marie et de Jacques, elles plairont à Madeleine, peut-être parce qu'elle-même veut les échanger... La monnaie instaure une distance entre mon désir et celui d'autrui, elle surplombe les objets avec une parfaite indifférence<sup>3</sup>.

### *Monnaie-marchandise*

Les économistes empruntent un exemple à l'Histoire contemporaine pour montrer comment les échanges commerciaux se produisent en l'absence de monnaie<sup>4</sup>. Et je pense que les Ehpad, les hôpitaux, sont des lieux où de tels phénomènes peuvent être présents. Toutefois, l'espace utilisé par les économistes pour leur démonstration n'est pas une cour d'école, ni un établissement de soins, mais un lieu sinistré : le champ de ruines de l'Allemagne après sa capitulation à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. De mai 1945, jusqu'à la réforme monétaire en juin 1948 qui crée le Deutsche Mark, le Reichsmark est délaissé ; aucune monnaie ne le remplace totalement. Pour survivre et se procurer le minimum de biens nécessaires, les habitants, particulièrement les citadins, recourent au troc. Rapidement, plus de la moitié des échanges sont réalisés de cette façon. Afin qu'un troc s'effectue sans complication, il doit suivre la règle de la double coïncidence : je possède une paire de

<sup>3</sup>Voir Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris, Puf, 2014, p. 244.

<sup>4</sup>Voir Vincent Bignon, "Une théorie de l'élection de la cigarette comme monnaie", *Revue économique*, vol. 55, n°3, mai 2004, p. 383-394.

chaussures de taille 41 que je souhaite échanger contre du beurre, et Franz, qui a du beurre, cherche des brodequins, précisément de cette pointure. Nous faisons l'échange, l'affaire est close. A l'évidence, une telle situation ne peut être généralisée. Elle n'est réalisable que dans les petites communautés, les villages, les familles, les internats divers. Il est donc nécessaire de passer par une marchandise intermédiaire, plus prisée que mes chaussures : je souhaite toujours les troquer contre du beurre, mais je ne trouve que Karl pour en vouloir, et celui-ci n'a que du café à me proposer. J'accepte, car je sais que je trouverai aisément un amateur de café qui me l'échangera contre du beurre. Pour parvenir à mes fins, je dois donc connaître l'état du marché, savoir ce qui est le plus demandé – en ces temps de pénurie, ce n'est guère difficile. Cependant, nous sommes toujours dans le troc. Aucun tiers symbolique n'intervient dans la transaction.

Dès l'hiver 1945, un certain nombre de denrées : l'alcool, le chocolat, le sucre candi, et surtout les cigarettes deviennent des monnaies-marchandises. Elles sont utilisées comme équivalent de la monnaie dans les échanges. Il n'y a pas de cours précis, ni d'usage exclusif, mais la cigarette occupe une place primordiale. Chacune est échangée une centaine de fois avant d'être consommée. Rien n'est imposé – il n'y a ni marchands, ni marchés dédiés –, l'échange relève d'un consensus que nul Autre ne garantit. Les monnaies-marchandises me permettent de faire l'économie de la recherche de ce qui conviendra à Franz en contrepartie de son beurre. Je peux vendre mes chaussures à n'importe qui pour quelques paquets de cigarettes avec lesquels j'achèterai ce que je désire. Ce n'est pas le coup de force symbolique de la création d'une monnaie garantie, c'est, à l'image du lingot d'argent mésopotamien, l'usage d'une marchandise qui facilite la transaction. Une fois celle-ci effectuée, je ne dois rien à personne, puis arrive un moment où la cigarette reprend sa valeur d'usage à la bouche d'un fumeur. Néanmoins, les cigarettes, comme le sucre candi ou le chocolat, ne sont que des substituts de monnaie. « Je n'en veux pas de votre tabac. Vous pouvez les griller vos cigarettes », peut répliquer à tout moment un vendeur de beurre.

### *La violence du troc*

Avec le troc, nous sommes par conséquent dans la violence de l'imaginaire. Marie, Jacques ou Madeleine sont susceptibles de dire : « Tu peux les garder tes billes. Je ne te dois rien ». Aucune règle n'est assurée. Il n'y a ni obligation ni dette symbolique. Ce que j'appelle la violence du troc, c'est la nécessité d'accéder au désir de l'autre pour réaliser son propre désir, avec tous les aléas que cela comporte. Ainsi, et il me semble que c'est une des

problématiques avec les personnes âgées, il n'est jamais anodin de supprimer à une personne l'accès à l'argent, à la monnaie. La prise en charge de tous les besoins matériels, le troc, sont sans doute parfois confortables, mais cela, et c'est le cas de le dire, a un certain prix pour le sujet : celui de la disparition d'une dimension symbolique.

La monnaie inscrit dans la réalité la dimension de l'Autre, ce qui est au-delà de chaque autre. Ce n'est pas tel ou tel qui fixe la valeur d'un billet. La monnaie suppose la confiance dans la valeur de l'échange symbolique. Pour se comprendre, il est plus facile de parler la même langue, pour échanger des biens et des services, il est plus facile d'utiliser la même monnaie. Aussi, lorsque nous interprétons les rapports de chacun à l'argent strictement en fonction de sa fixation à une phase orale, anale ou phallique, lorsque avarice ou prodigalité sont analysées dans les termes d'une relation à l'objet de chaque sujet, nous omettons la dimension symbolique de la monnaie.

### *Façons de faire*

Cependant, on peut repérer des façons de faire avec l'argent différentes selon les sujets. Il s'agit en général de modes d'être bien installés. J'en ai assez classiquement repéré trois grandes catégories : les avarés, depuis Molière, les Harpagons ; les flambeurs ; les avides.

### *Avarés, radins et pingres*

L'Harpagon de Molière est toujours d'actualité et, pour avoir vu récemment *L'Avare* montée dans une mise en scène contemporaine où Harpagon est un banquier suisse, j'ai été frappé de voir combien les dialogues étaient actuels. Le texte colle à notre époque, il n'y a que le menu de fête proposé par son cuisinier à un Harpagon horrifié par la dépense qui a été modernisé : le caviar remplace quelque potage !

Nous ne pouvons réduire l'avarice d'Harpagon à la seule accentuation érogène de la zone anale, à la reviviscence du gain de plaisir apporté par la rétention des selles<sup>5</sup>. Harpagon, n'est intéressé par l'or que si ce sont des pièces de monnaie, des louis. Il n'est pas à l'image de Gobseck, l'usurier peint par Balzac<sup>6</sup>, que l'on découvre mort au milieu d'un amoncellement de marchandises poussiéreuses ou avariées. Harpagon aurait transformé toutes ces choses en bonne monnaie. L'avarice d'Harpagon n'est pas celle de Gobseck. Le goût de

---

<sup>5</sup>Voir, Sigmund Freud, *Caractère et érotisme anal*, OCF.P VIII, p 190.

<sup>6</sup>Honoré de Balzac, *Gobseck*, nouvelle dont le titre initial est *L'Usurier*.

l'argent n'est pas celui de l'accumulation des objets, le syndrome de Diogène que l'on nomme désormais syllogomanie, au contraire, c'est le goût de la disparition des choses.

Il y a du Midas chez de tels avars. On sait que ce roi légendaire demande à Dionysos que tout ce qu'il touche se transmue en or. Son vœu est exaucé à sa plus grande joie, jusqu'à la révélation qu'il risque de mourir d'inanition, aliments et boissons se transformant eux aussi en métal précieux. Libéré de cet enchantement par Dionysos, Midas est contraint de se purifier dans le Pactole. Depuis lors, ce fleuve roule les paillettes d'or qui sont à l'origine de la première frappe monétaire. Le rêve des harpagons est sans doute de réussir là où Midas a échoué : réaliser l'amour de l'or, se baigner directement dans le Pactole, en ressortir couvert du métal précieux transformé en monnaie. Les avars ne peuvent entendre les leçons de Dionysos, dieu de l'ivresse, de la fête joyeuse, de la dépense.

Cependant, ainsi que nous l'avons vu, le propre de la valeur de la monnaie est de reposer sur la confiance. Un billet de banque, une pièce peuvent être faux, cela se décèle aisément. Picsou peut vérifier la qualité de ses louis d'or en essayant de les tordre dans son bec. Mais la valeur des pièces authentiques n'en est pas pour autant certifiée. L'argent n'est pas une chose. La bonne monnaie ne se distingue pas d'une monnaie dévaluée comme un diamant d'un zircon. Le risque de perte de valeur de la monnaie fiduciaire, quelle que soit sa forme – effets bancaires, actions, obligations de toutes sortes –, est toujours présent, même s'il diffère selon les époques. L'Harpagon de Molière craint pour le remboursement de ses prêts, l'avare contemporain redoute les placements hasardeux. La nécessité de la confiance provoque la défiance, et c'est elle qui prime chez les avars. Cette défiance, dont nous pouvons être l'objet, organise leur vie.

Un avare se complait à amasser les richesses sans limite. Le financier table sur une augmentation infinie de son trésor. Les harpagons aiment l'or, ils ne l'adorent pas, il est le sang de leur vie. Vide insondable en eux à combler par des richesses, soit de dominer le monde par la puissance de la fortune, revanche d'un état de faiblesse ou bien mission inculquée dès l'enfance, peur d'autrui et protection des autres grâce aux murs qu'érige l'argent, les sources de l'avarice sont innombrables.

Ces avars ont en commun le goût de l'accumulation. Toutefois, ce qui les rassemble, c'est l'étrange certitude que l'argent conduit seul le monde. Pour eux, les relations entre les hommes ne reposent que sur les échanges financiers, leur désir n'est que l'augmentation de leur richesse, la confiance se signe en bas d'un contrat de prêt, l'amour est un compte bancaire en commun. L'argent n'est pas un dieu que l'on doit honorer, mais il occupe la place

de l'Autre, le référant dernier de toute parole. Les mots sont toujours moins forts que la monnaie. Sans argent, pas de vie. « Je veux faire pendre tout le monde ; et si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après<sup>7</sup> » conclut Harpagon à la fin de sa célèbre tirade de la cassette disparue.

*Dans son riche exposé clinique, « La famille au risque de l'argent ? Petite typologie des fortunes et infortunes familiales », Cécile Halbert nous montre cette avarice à l'œuvre, par exemple quand l'amour d'une famille s'exprime dans un compte joint à la banque, ou quand la défiance sur les dépenses organise le rapport à l'établissement. A chaque fois, les relations entre les sujets sont organisées par la défiance.*

### ***Prodigues, flambeurs et dépensiers***

Pour le flambeur, le prodigue, le dépensier, je vais évoquer un personnage réel, même s'il a romancé sa vie : Casanova. Dans *L'Histoire de ma vie*, il confie : « Ce qui me forçait à jouer était un sentiment d'avarice : j'aimais la dépense, et je la regrettais, quand ce n'était pas le jeu qui m'avait fourni l'argent pour le faire. Il me semblait que l'argent gagné au jeu ne m'avait rien coûté<sup>8</sup>. »

L'avarice dont se plaint Casanova n'est pas celle d'Harpagon. Ce n'est pas l'accumulation des richesses qui plait au Vénitien, il ne voue pas un culte à l'or. Il aime la dépense mais redoute le labeur, non pour les fatigues qu'il cause, car on le voit s'épuiser en voyages, en chevauchées, en combinaisons et inventions de toutes sortes, mais parce que le travail donne de la valeur à l'argent. Son coût se mesure à la sueur. Le regret rappelle les harassements. La dépense heureuse ne doit pas se souvenir du prix de l'argent. L'or acquis grâce aux hasards du jeu ne coûte rien.

« La mère a donné à l'enfant trop peu de lait, elle ne l'a pas nourri assez longtemps. Il se peut que cela soit bien souvent pertinent dans les circonstances culturelles qui sont les nôtres, mais certainement pas aussi souvent que cela est affirmé dans l'analyse<sup>9</sup> », explique Freud. Nos enfants seraient restés à jamais non rassasiés, comme s'ils n'avaient jamais tété assez longtemps le sein maternel, Sigmund Freud n'est pas sûr de ne pas rencontrer la même plainte dans l'analyse des enfants quel que soit le temps pendant lequel les enfants ont reçu la tétée, « si grande est l'avidité de la libido infantine !<sup>10</sup> » La pleine satisfaction orale n'a jamais existé. La déception est présente dès l'origine.

---

<sup>7</sup>Molière, *L'Avare*, IV, 7.

<sup>8</sup>Casanova, *Histoire de ma vie*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2013, vol. 1, p. 437.

<sup>9</sup>Sigmund Freud, *De la sexualité féminine*, OCF.P, XIX, p.18-19.

<sup>10</sup>*Ibid.*

La monnaie flambée ne sert pas aux échanges, c'est-à-dire à la reconnaissance mutuelle, pas plus qu'elle n'est épargnée, engrangée pour se reconforter. Flamber est au-delà du narcissisme et de l'affirmation de soi. L'identité du joueur est forgée, ainsi qu'on peut le lire dans le *Joueur* de Dostoïevski, ou *24 heures de la vie d'une femme* de Stephan Zweig. Ce que le flambeur met à l'épreuve, dans une infinie répétition, ce n'est pas sa place de sujet, c'est la déception, celle que Freud considère issue de l'insatiable avidité de la libido infantine. Le flambeur évolue dans un « comme si ». Au moment de la dépense, il fait comme si la source d'argent était inépuisable, précisément parce qu'il s'agit de cette monnaie spécifique qui n'a pas le goût du labeur, celle dont Casanova est prodigue, celle de la providence, une manne qu'il rêve sans cesse renouvelée. Ici, la monnaie est sortie de sa fonction symbolique. Elle ne sert pas aux échanges, et ne témoigne que de la prestance. C'est une monnaie de l'imaginaire. Un flambeur veut éviter la déception. Il cherche à se garantir de l'insatisfaction générale des enfants. Celle qu'ils ressentent quel que soit l'âge auquel ils ont été sevrés, si grande est l'avidité de la libido infantine.

Tous les flambeurs ne sont pas joueurs, certains sont fortunés, cependant chacun d'entre eux utilise la monnaie d'une façon spécifique. Ils la sortent des échanges des biens et des services, des paiements ou des rémunérations, parfois décevants ; ils la veulent inépuisable, toujours satisfaisante. C'est cela qu'ils ne cessent de vérifier, tâche interminable, tâche impossible qui se heurte à la réalité. Alors les jetons et les plaques du casino, les actions ou les obligations de l'héritage se transforment en monnaie de l'imaginaire, des rêves, la manne providentielle, celle que l'on peut aussi distribuer au monde et aux dieux. J'ai tout reçu, je peux tout donner, et comment mieux l'affirmer qu'en flambant ?

*Mireille Trouilloud, dans son introduction nous a montré de façon remarquable, avec le cas clinique qu'elle présente, comment les circonstances de la vie d'un enfant peuvent le conduire à devenir un sujet flambeur. Avec Pierre-Marie Charazac, « Les objets cachés de la protection du vieillard », nous avons compris qu'un des objets cachés de la protection était la crainte du potlatch, cette dépense rituelle où, pour le prestige, toute une fortune peut être littéralement flambée.*

### ***Avides, envieux et jaloux***

Il s'agit de distinguer un avide, un jaloux, un envieux d'un avare. La lecture de *La Terre* de Zola, peut-être le plus cruel des Rougon-Macquart nous en fournit une illustration. Dans ce roman, trois héritiers, trois figures, se partagent dans la haine et avec difficulté un héritage *ante mortem*, après que leurs parents ont dû renoncer à cultiver leurs terres. Les

Ehpad n'existaient pas au XIX<sup>e</sup> siècle, les vieux étaient le plus souvent au bon vouloir de leurs descendants. *Ce que, comme nous le montre Mickaël Roquart, dans « A-t-on encore les moyens de vieillir aujourd'hui ? », la collectivité publique tente de corriger.* Un vieux à la merci de ses enfants, telle est la situation décrite dans le roman. Parmi ceux-ci, nous trouvons celui qui ne veille qu'à remplir son assiette le plus possible (un harpagon), celui qui la dévore au plus vite, parfois en faisant profiter ses camarades de ce qui est servi (un flambeur), et celui qui ne cesse de regarder dans l'assiette du voisin, pour l'envier, car, bien évidemment, tout cela est inscrit dès l'enfance, dès, pourrait-on dire, la tétée. L'envieux, que Zola nomme Buteau, le buté, ne cesse de rendre impossible le partage : il n'est jamais content, toujours lésé.

« Je n'ai rien eu et je veux tout », clament, en miroir aux flambeurs, ceux dont l'avidité règle l'existence. L'argent peut-il tout acheter ? interrogent-ils. Parmi les trois fonctions de la monnaie définies par les économistes : celle des échanges (payer), d'être une unité de compte (compter) et celle d'être une réserve de valeur (être stockée), nous percevons que son rôle de réserve est essentiel à l'avare, dont la cassette doit conserver sa valeur ; tandis que son usage comme unité de compte qui permet de mesurer les prix des biens est mis en déroute par le flambeur qui n'achète rien. L'avidité, quant à elle, interroge la liquidité de la monnaie, son pouvoir libérateur qui permet de tout payer à la différence du troc qui implique l'accord de l'autre.

Pour un avide, tout peut être acheté, y compris ce dont on ne peut pas faire commerce : l'amitié, l'amour, l'honneur, sujets de tant de romans où se pavanent les faux amis et les jeunes épouses qui adorent leur riche et vieux mari, où les crimes d'honneur se soldent en billets de banque, et où les décorations s'achètent. Car un avide ne s'arrête pas à la liste, tout est objet possible d'achat et de vente. Il n'a pas d'autre loi que son désir de possession, un désir sans limite, compris comme un besoin irrépressible, et nécessairement insatisfait.

*Avidité à l'œuvre que l'on retrouve également dans un certain nombre de cas cliniques exposés par Cécile Halbert, tel celui où il est question de l'attribution d'une chambre seule à un père.*

### ***Nous ne sommes pas des homo œconomicus***

Bien entendu, la façon dont je présente ce rapport d'un sujet à l'argent est schématique, voire caricatural, la clinique est beaucoup plus nuancée, toutefois ces traits

majeurs se retrouvent fréquemment, et les expériences cliniques exposées à l'occasion de cette journée me semblent le confirmer.

La plupart des économistes contemporains, fidèles à ce que l'on nomme la théorie néo-classique, dominante aujourd'hui, notamment grâce à l'utilisation d'outils mathématiques, ont une étrange représentation de l'homme. Celui-ci, dans les échanges économiques, est un être autonome, totalement indépendant du regard des autres, sans jalousie ni envie, raisonnable et rationnel, maître de ses désirs. Sa seule attente est le bien-être individuel. Cependant, notre rapport à la monnaie ne peut se résumer à la quantité d'argent qui nous est nécessaire pour acheter les biens que nous voulons parce qu'ils nous sont indispensables, pas plus que la valeur monétaire que nous sommes prêts à accepter pour chaque objet ne dépend uniquement de son utilité et de sa rareté.

Ce que nous montre la clinique, est que le rapport de chacun à l'argent est à prendre en compte. Nous ne sommes pas des *homo œconomicus*. Comprendre le rapport à l'argent d'une personne qui n'est plus en état de gérer sa vie matérielle, comme celui de ceux et celles qui l'entourent, est important pour saisir ce qui organise les conflits et les facilités de la vie quotidienne, comme les conflits internes propre à chacun. Cela passe aussi par comprendre notre propre rapport à l'argent.

Pour terminer, puisqu'il est souvent en ce moment question des arnaques dirigées vers les personnes âgées, vous voyez que si à un harpagon on présente un placement mirifique, il sera tenté d'accepter, tandis qu'au flambeur, il vaut mieux lui faire croire qu'il a gagné à une loterie, et à l'avidé de préciser que ce qu'on lui propose est uniquement pour lui, que tout le monde ne peut pas en profiter. C'est ce que savent repérer les escrocs et imposteurs, et ce qu'il nous est peut-être parfois nécessaire de déjouer.

**Ouvrages qui concernent ce sujet :**

*Petite psychanalyse de l'argent*, Puf, 2015 ; rééd. Puf Quadrige, 2018 ;

*Les Grands-Parents. Une affaire de famille*, Puf, 2017 ;

*Hériter. Une histoire de famille*, Puf, 2021.

Ainsi que :

*Un enfant chez le psychanalyste*, Points-Seuil, 2003 ; rééd. Campagne Première, 2016 ;

*Les Imposteurs. Tromper son monde, se tromper soi-même*, Seuil, 2009.

# A-t-on encore les moyens de vieillir aujourd'hui ?

## Mickaël ROQUART

Retrouvez le lien pour accéder à ce document en Powerpoint sur notre site :  
[aragp.fr](http://aragp.fr)

# Et si la misère me retombait dessus ?

## *Julien MONTEIL*

### Présentation des deux situations cliniques :

Je rencontre Mme D. et M. G. dans le cadre de bilans de prévention santé proposés aux bénéficiaires des complémentaires AGIRC ARRCO à partir de 50 ans. La démarche vise à porter attention à leur santé somatique et psychique au fil des évolutions liées à l'âge. Chaque bénéficiaire rencontre un médecin puis un psychologue, l'ordre des consultations est aléatoire. Durant la consultation psychologique, j'invite les bénéficiaires à parler de ce qu'ils souhaitent, même si je pose souvent certaines questions pour situer leur contexte socio-familial, leur situation professionnelle/leur retraite et ce qu'elle peut faire vivre, leur humeur générale et leurs éventuels questionnements pour les années à venir. Cette consultation psychologique peut être prolongée d'une à deux rencontres ultérieures au sein d'un même bilan, qui peut être reconduit tous les 3 ans.

Ce dispositif est une découverte pour M. G ; Mme D, quant à elle, a réalisé un bilan similaire il y a quelques années en arrière.

Mme D. et M. G ont tous deux, bien que de façons différentes, parlé d'argent, de leur rapport à l'argent, en particulier de celui qui leur a manqué, celui qu'ils ont gagné, puis qui leur manque et éveille en eux des angoisses importantes. Je vais partager avec vous quelques éléments qu'ils ont pu évoquer et les questions que cela me pose, en tant que psychologue.

**M. G :** M. G a un peu plus de 70 ans. Il est marié, père et grand-père. « *Tout va bien de ce côté-là* » évoque-t-il en début d'entretien. M. G enchaîne rapidement sur sa santé, marquée par un problème respiratoire qui serait apparu il y a déjà quelques années et qui s'accroît au fil du temps. M. G évoque les activités qu'il a aimé faire, en parallèle de son travail, mais qu'il ne pratique plus, en raison des problèmes de santé notamment. Il décrit un mode de vie qui s'organise aujourd'hui principalement à la maison. M. G et son épouse ne conduisent plus ; ils sortent marcher ensemble, se partagent les courses, l'intendance. La famille ne vit pas à proximité immédiate ; leurs enfants et petits-enfants se déplacent jusqu'à eux. Peu de liens sociaux sont évoqués, ce que M. G semble regretter. Il a gardé des amis du travail mais ils ne vivent pas à proximité. Il explique qu'il a la volonté de faire des choses...mais pas les moyens, ce que j'entends au départ comme des moyens physiques. Mais M. G précise que

« *beaucoup de choses sont payantes* » et que son épouse et lui sont « *obligés de compter* ». Depuis la retraite, qui a beaucoup diminué leurs ressources financières, les mensualités de leur crédit immobilier et les charges attenantes au logement pèsent lourdement sur leur budget. M. G explique qu'ils ont arrêté la voiture en partie à cause du coût des transports. Il est très gêné en partageant tout cela ; il confie, ému, que son épouse et lui mentent à leur entourage pour ne pas avoir à expliquer la situation.

M. G est né dans un pays d'Europe, au sein d'une famille très modeste. Il dit avoir quitté son pays alors qu'il était encore adolescent pour rejoindre un membre de sa famille installé en France. Là, il a trouvé du travail et a fondé sa famille. Il évoque très favorablement ce parcours, sa vie en France. Il est content d'avoir son logement qui sera complètement à eux dans quelques années. En attendant, il « *se débrouille* ». M. G. est au bord des larmes. Il confie qu'il ne pensait pas avoir à traverser ça, connaître à nouveau « *la misère* », surtout en France. Il sait que plusieurs de ses anciens collègues connaissent également des difficultés financières. Mais, pour lui, ce qu'il vit est une « *honte* ». Avec son épouse, ils trouvent des prétextes pour éviter de recevoir leurs enfants et petits-enfants. Le plus grand serait en âge de comprendre, reconnaît M. G, mais il explique qu'aucun d'eux ne connaît son parcours.

**Mme D.** a elle aussi un peu plus de 70 ans. Elle était déjà venue au Centre quatre ans auparavant ; à l'époque, elle avait rencontré une autre psychologue. Elle évoque d'abord sa santé, qui lui fait soucis. Elle souffre beaucoup du dos, notamment au niveau de la colonne vertébrale. Malgré une opération qui l'a immobilisée plusieurs mois, les douleurs persistent ainsi qu'une gêne pour marcher. Elle fait entendre son mécontentement par rapport à l'attitude de son médecin, qui, selon elle, banalise ses plaintes. Au quotidien, elle doit « *faire avec le mal* ». Mme D. a d'autres problèmes de santé, plus anciens et chroniques, qu'elle doit faire surveiller et pour lesquels elle prend des traitements spécifiques.

Mme D essaie néanmoins de maintenir des activités, des projets. Elle va notamment retourner sur l'île lointaine qui l'a vue naître et où réside encore certains membres de sa famille. Cela fait plusieurs années qu'elle n'y est pas retournée, en partie à cause du COVID. Elle précise qu'elle voudrait retourner vivre là-bas définitivement mais son mari ne le souhaite pas et elle ne pourrait pas accéder à certains traitements médicamenteux sur cette île (car trop onéreux sans la prise en charge de la Sécurité Sociale).

Mme D. fait alors un aparté et partage un peu de son parcours de vie. Ses parents sont originaires d'un pays d'Asie mais ils se sont installés sur l'île qui l'a vue naître pour y travailler ; elle ne précise pas pourquoi ils ont eu à faire ce choix mais Mme D. se souvient

que ses parents envoyaient « *tout leur argent* » à leurs familles restées au pays. Elle précise, un peu irritée, que cela fait partie de la tradition culturelle de sa famille. Mme D. évoque son enfance et sa jeunesse « *dans la misère* », aux antipodes de la richesse qu'on associe souvent à l'île en question. Dès sa majorité, elle est venue en France pour y travailler. Elle a rencontré son époux, « *un français* » précise-t-elle, et a fondé une famille. Son époux et elle ont une bonne situation mais Mme D. souligne que son mari avait un poste plus élevé, des ressources plus importantes qu'elle. Elle poursuit en présentant par ces mots sa belle-famille : « *ils n'achètent que des produits français !* » Je ne comprends pas l'allusion ; elle explicite : sa belle-famille n'achète pas de produits bons marchés, faits dans un certain pays, celui dont sont originaires ses propres parents. Mme D. laisse alors éclater sa colère : un vécu de rejet, le racisme qu'elle a enduré à son arrivée en France. Elle dit regretter de s'être mariée à un français et dénonce les mœurs légères de plusieurs personnes qu'elle a pu rencontrer. Elle parle de la France comme d'un pays qui « sombre », où son fils n'a pu rester, ne trouvant pas d'emploi malgré ses bons diplômes, et dont elle-même voudrait partir. Mme D. partage ensuite des questionnements personnels que je ne mentionnerai pas ici car ils s'éloignent du propos de cette présentation. Mais elle est visiblement très affectée par sa condition. Pourtant, vers la fin de l'entretien, Mme D. peut dire qu'elle aimerait vieillir aux côtés de son époux, que c'est cela aussi, sa culture. Mais ce serait alors rester en France.

### **Questionnements :**

Dans le temps court d'un entretien, M. G et Mme D. ont dit beaucoup, avec une grande sincérité. Leur vie psychique est mise à rude épreuve, leur situation semble précaire, leur devenir, incertain. Ces deux êtres témoignent pourtant d'une trajectoire portée jusque-là par un projet d'envergure, nécessitant sans doute beaucoup de forces de caractère ; subissant la misère économique dans leur pays, ils ont pris le risque de l'expatriation pour améliorer leurs conditions de vie, au moins sur le plan matériel. Je précise cela car, si M. G ne partage pas les difficultés qu'il a pu rencontrer une fois arrivé en France, Mme D. témoigne combien sa situation d'immigrée a pu lui être renvoyée à de nombreuses reprises. Mme D. semble souffrir encore de ce rejet, là où M. G évoque des jours heureux, jusqu'au moment funeste où les problèmes financiers ont (re)commencé. En tout cas, Mme D. et M. G témoignent tous les deux d'un vécu d'injustice face à leur situation actuelle. Cette injustice est celle d'aujourd'hui mais elle en rappelle une autre, plus ancienne. Quelque chose fait retour, M. G et Mme D. en parlent à demi-mots lorsqu'ils évoquent un peu de leur histoire ou celle de leurs parents. La

répétition d'un exil : un exil d'un pays à un autre, pour gagner sa vie, mais aussi un exil en dedans, en soi-même lorsqu'on ne se sent pas à sa place ou pas à la hauteur.

Car il est question d'argent, d'en avoir ou pas, mais il est aussi question de la valeur des choses, de la valeur personnelle.

Lorsque Mme D. précise que sa belle-famille n'achète que des produits français, on peut se demander comment elle-même perçoit les produits fabriqués dans le pays dont elle est, indirectement, originaire ? Ont-ils, à ses yeux, de la valeur ? Comme le souligne Ilana REISS-SCHIMMEL, dans son article « La fonction symbolique de l'argent », dans notre système économique la notion de valeur est relative : la valeur d'une marchandise se mesure par rapport à celle d'une autre. Or, dans la langue française, quand une chose est sans valeur, c'est « une misère ». Et lorsqu'on se sent sans valeur, on est misérable.

Comment les mots de ses beaux-parents résonnent-ils pour Mme D. ? N'est-il question que de la valeur des choses ou bien y entend-t-elle, peut-être de façon projective, un certain désaveu de ses propres origines ?

Lorsque M. G. évoque qu'il n'a plus les moyens, que son épouse et lui sont obligés de « compter », il semble témoigner de la chute d'une position phallique trouvée en France. La retraite et l'impact financier ont mis à mal un sentiment de puissance. Il sait que certains de ses anciens collègues (français à priori) traversent des problèmes financiers eux aussi ; pourtant il considère que sa situation est honteuse. Lui a connu la misère et il sait ce que cela fait vivre. La « misère » c'est un état d'être. Et la honte atteint l'image de soi.

Jean GUILLAUMIN explique que la honte est éprouvée par le Moi quand « *l'état de renforcement narcissique [...] habituellement tiré d'une conduite qui est sensée le rapprocher de son modèle idéal est brusquement décompensé.* » La honte accompagne l'échec, ces situations où le sujet se sent « perdre la face ». Il y a non-conformité par rapport à certaines attentes et cela suscite l'exclusion. M. G, par exemple, n'ose plus inviter ses enfants et petits-enfants à la maison pour qu'ils ne voient pas sa mauvaise condition financière. Quelque chose de son histoire ne peut être racontée à sa descendance. Vincent DE GAULEJAC, explique qu'en voulant stopper la reproduction de la honte ou du malheur, on stoppe le processus de transmission lui-même. Geneviève DJENATI, dans un article intitulé « Vertige de l'argent » évoque quant à elle « *le jeu du cacher/montrer* » à travers lequel se réactualise parfois le sentiment d'imposture. M. G semble habité par la crainte d'être démasqué, d'apparaître aux yeux de ses proches d'une certaine manière. Ce qu'il montre, c'est comment il sait taire ses difficultés, ne pas demander d'aide familiale : il continue de se battre contre la misère avec

dignité et courage. Mme D., pour reprendre ses mots, « *fait avec le mal* », la douleur physique mais peut-être pas seulement.

Simone KORFF-SAUSSE dans son article « Entre honte et idéal, la vieillesse », postule que l'intensité de la honte est proportionnelle à la force de l'idéal. Et que pour traiter la honte, il faut traiter l'idéal. Un seul entretien clinique ne permet pas de saisir toutes les nuances du vécu de Mme D. et M. G. En temps normal, je serai plus réservé concernant toute interprétation éventuelle. Mais, si M. G. et Mme D. s'engageaient dans un accompagnement psychologique régulier, il serait sans doute important de porter attention aux dynamiques de l'idéalité et aux processus identificatoires qui les sous-tendent.

Par exemple, comme le rappellent Albert CICCONE et Alain FERRANT, la honte est à différencier de la culpabilité : « *La culpabilité exprime une tension entre le moi et le surmoi à partir de la transgression effective ou fantasmée d'un interdit. La honte signe plutôt une situation de tension entre le moi et l'idéal du moi. Elle témoigne de l'échec du moi au regard de son projet narcissique. Dans la honte, le sujet n'est pas fautif mais indigne.* »

Et Karl-Leo SCHWERING souligne l'importance de la fonction du Surmoi ; il est « *le représentant indiscutable et univoque des attentes de l'autre – grâce à la fonction qu'exerce l'interdit émanant des parents et de leurs substituts – et [...] de la sorte, il trace plus nettement la frontière entre le sujet et ce qui n'est pas lui [...] cette clarté aide à vivre, dans la mesure où l'enfant est plus libre d'éprouver son ambivalence, et donc sa haine envers les parents, en sortant de l'ambiguïté* ». Le Surmoi aide ainsi le sujet à aller découvrir de nouveaux objets à investir, qui *ne soient pas de simples copies des objets idéalisés par les parents ou leurs substituts. L'Idéal du Moi peut alors devenir plus personnel.*

*Qu'est ce qui venait sous-tendre au départ le mouvement libidinal de Mme D. et M. G. vis à vis de l'expatriation et de l'accès à de meilleurs moyens matériels ?*

*La réponse n'a rien d'évident, compte tenu des renoncements et sacrifices qui en découlent. Pour Mme D., comme pour M. G., l'expatriation a d'abord été celle d'un autre : les parents de Mme D. ont traversé un océan pour s'installer sur l'île où elle est née ; un oncle de M. G. était déjà en France depuis quelques années. Comment l'expatriation, la recherche d'argent et de meilleurs moyens matériels étaient-elles parlées lorsqu'ils étaient enfants /adolescents ? L'idéal qui est à l'œuvre était-il suffisamment personnel, suffisamment différencié ou y a-t-il*

eu collusion avec les idéaux parentaux ? La réaction face à l'écart entre la réalité et l'idéal, ainsi que les possibilités d'y faire face (psychiquement), seront influencées par ces éléments.

Mireille Trouilloud, dans un article consacré au mal être de certains éducateurs spécialisés accompagnant des personnes handicapées vieillissantes, évoque que, pour les soutenir, « *il a été nécessaire de décrypter le trouble idéal des uns et des autres, pour pouvoir le penser, le repérer, le déjouer, proposer des alternatives* ». *Serait-il salutaire pour ces deux patients de s'engager dans un travail de désidérialisation de la recherche d'argent et de moyens financiers ? J'en reviens à Mme D. ; et si sa colère envers la France, les français, son mari, sa belle-famille, étaient à entendre comme une ambivalence quant à la démarche même d'expatriation ? Il me semble que les investissements libidinaux qui avaient pu se porter sur la France (et son français de mari) sont remis en question. Et, ce faisant, l'identification ne peut pas/plus avoir cours : « je ne suis pas/plus des vôtres ».* Karl-Leo SCHWERING évoque que, lorsque le monde n'est plus peuplé par les investissements du sujet, il n'est plus habitable. Mme D. évoque cette France « *qui sombre* » et dont elle veut partir. Mme D. affirme peut-être là son identité en questionnant ses propres désirs.

Avoir de l'argent, paradoxalement, ne résout pas, à lui seul, l'angoisse de retomber dans la misère. Mais peut-être qu'une voie de dégagement différente est possible.

*D'autant que des interrogations indélicates mais persistantes m'ont accompagné en écoutant M. G et Mme D. Je me demandais : comment un homme à priori aussi soucieux de sa stabilité financière a pu ne pas anticiper le poids du crédit sur son budget, une fois à la retraite ? Pourquoi une femme qui connaît les difficultés d'accès aux soins et les mauvaises conditions économiques de son pays natal souhaite parfois à y retourner ? Lorsque je présentais les grandes lignes de cette intervention aux collègues de l'ARAGP ils ont mis les bons mots sur ces questionnements : jusqu'où devenir riche (du moins plus riche que ses parents, sa fratrie, ses concitoyens) est une position assumable ?*

Qu'a représenté le fait de gagner de l'argent ? Quel impact sortir de la misère a eu sur les liens familiaux ? Je pense aux parents de Mme D. qui, à ses yeux de petites filles, envoyaient « tout » l'argent, gagné sur l'île, à la famille restée au pays, cette « tradition familiale ».

Patrick AVRANE, dans l'ouvrage « Hériter, une histoire de famille », explique qu'héritage et succession ne sont pas du même registre. Mme D. ou M. G n'évoquent aucun héritage en termes financiers ou patrimoniaux liés à leurs parents. On peut supposer qu'il n'y en avait pas

ou très peu, compte-tenu de la misère décrite. Mais cela n'écarte pas la question de la succession. Je cite à nouveau Patrick AVRANE : « *prendre la suite, ce n'est pas accaparer les biens du mort, c'est être saisi par sa vie* ». Comme un retour aux origines. Or, Mme D. et M. G sont à un âge où s'opère souvent une reprise des identifications, notamment aux figures parentales. La misère, qui a pu être vécue comme un handicap, menace de faire retour à la façon d'un châtiment qui à la fois frappe la lignée et en lie les membres. Simone KORFF-SAUSSE, à propos du handicap, évoque la question lancinante du « Pourquoi moi ? Pourquoi nous ? » ; mais peut être que la question s'inverse, l'âge venant, pour ceux qui ont tenté de réparer la blessure ressentie dans la quête d'un idéal. Pourquoi pourrais-je échapper au destin des miens ? Pourquoi moi et pas eux ?

Mais ces éclats du passé, ces temps suspendus, attendant peut-être depuis des décennies d'être enfin pris en compte, peuvent aussi trouver leur place dans l'histoire de ces sujets avant l'échéance de la mort qui approche. Dans ce « travail du vieillir », dont parle Danièle QUINODOZ, qui aide à enrichir l'identité, à restaurer un narcissisme vitalisant et à garder intérêt et sollicitude pour le monde objectal.

### **Ouverture :**

L'abbé Pierre a dit un jour : « *le contraire de la misère, ce n'est pas la richesse. Le contraire de la misère c'est le partage.* » En tant que psychologue, je dois rester attentif au vécu du patient face à ce qu'il ne peut pas/plus avoir, surtout si cela se différencie mal de ce qu'il pense être. L'écoute psychologique peut aider à ce que les vécus d'échec, d'inachèvement puissent se dire et s'entendre, à ce que la tentation du retrait, du désinvestissement se pense et se désamorce...afin que ces patients continuent d'investir ce qui échappe à la misère : leur subjectivité, leur vie objectale et les réalisations accessibles. La perte d'argent ou sa menace, même si elle est perçue comme un retour traumatisant à la misère, peut aussi être l'occasion pour le sujet d'interroger certains idéaux et ce qu'il aurait, paradoxalement, à gagner en les abandonnant.

### **Références :**

Avrane, P. (2022), *Hériter, une affaire de famille*, PUF

Ciccione, A., Ferrant, A. (2009). *Honte, culpabilité et traumatisme*, Paris, Dunod

Djenati, G. (2008). Vertige de l'argent. *Dialogue*, 181, 57-63.

Gaulejac, V de. (1996). *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer

Guillaumin, J. (1973). Honte, culpabilité et dépression, 5-6, 982-1006

Korff-Sausse, S. (2010), Entre honte et idéal, la vieillesse, *Actes de la 23ème journée de l'ARAGP*

Reiss-Schimmel, I. (2008), La fonction symbolique de l'argent, *Dialogue*, vol 181, n°3, 7-14

Schwering, K. (2011) L'idéal en quête d'identité : Idéalisation et désidéalisation de l'enfant à l'adulte. *Les Cahiers de Psychologie Clinique*, 2011/1, N°36, 35-59

Trouilloud, M. (2005), Géro-éducateur, un anachronisme ? Mal être et raison d'être dans l'éducation spécialisée. GERES, *Mouvements de vie, mouvements de mort, rencontres tardives avec des sujets de la déficience mentale.*

# La famille au risque de l'argent ? Petite typologie des fortunes et infortunes familiales

*Cécile HALBERT, Jean-Marc TALPIN*

*On appelle famille un groupe d'individus unis par le sang et brouillés par des questions  
d'argent.  
Édouard Rey*

*Nous payons pour les fautes de nos ancêtres et il me paraît normal qu'ils nous laissent de  
l'argent pour ça.  
Don Marquis*

## **Lorsqu'on aime, on ne compte pas**

Mr et Mme ont eu 3 filles, avec lesquelles ils ont conservé un compte joint toute leur vie. Les parents ayant souvent des problèmes financiers, leurs filles renflouent ainsi les insuffisances parentales. L'argent sert de liant et d'amour là où les liens sont difficiles : Mme souffre de psychose paranoïde et se montre souvent hostile avec ses proches, Mr parle peu d'une vie jalonnée de deuils difficiles. On ne se dit pas qu'on s'aime dans cette famille, on vit loin les uns des autres, mais on se soutient inconditionnellement financièrement. Les filles n'arrivent pas à se faire plaisir avec leur propre argent, à « l'investir » pour elles-mêmes, le besoin individuel n'est jamais aussi important que le besoin groupal d'appartenir à une famille « unie ». Les conflits autour de l'argent qui se révèlent au moment où se pose la question de l'EHPAD pour la grand-mère paternelle sont vécus comme un désamour et une ingratitude, et mettent en danger les liens. Ils réveillent les traces de la rupture de Mme avec ses propres parents, suite à son choix de conjoint et de mode de vie éloigné de celui de sa famille d'origine. Mme a été rejetée par ses parents et ne les a revus que sur leur lit de mort. Elle a refusé sa part d'héritage à leur décès, alors que ses frères et sœurs s'écharpaient pour des miettes.

Dans cette famille, les liens sont conservés via le compte commun alimenté par les enfants alors que les liens sont très altérés, voir rompus avec certains membres. Les liens sont constitués a minima, la part indifférenciée demeurant dominante. Sans doute la psychopathologie maternelle a-t-elle participé à cette fragilisation, comme si toute différenciation se transformait en menace, générant des angoisses d'abandon. Dès lors, l'enveloppe familiale se fait forteresse : c'est « la famille contre le reste du monde », reste du

monde qui ne peut pas être investi à titre individuel, sinon dans un éloignement qui conduit à une forme de clivage dans l'économie psychique familiale. Ce clivage fait cohabiter une forme d'indifférenciation à travers le pot commun du compte et un éloignement des membres de la famille les uns des autres, peut-être par crainte d'empiètement. Nous pouvons tout de même noter une dissymétrie : ce sont essentiellement les enfants qui ne comptent pas !

### **Tout ce qui est à toi est à moi**

Mme L. a grandi dans une famille pauvre, mais qui ne se vit pas « en manque ». Le peu de possession est partagé, sa mère lui taille ses petites chemises dans celles usées de son père. Elle commence à travailler à 14 ans, reverse l'intégralité de sa paye à ses parents, qui par ailleurs ont son grand frère handicapé à charge. Cela lui semble tout à fait normal jusqu'à ses 17 ans, moment où elle réalise qu'elle aimerait gérer son argent, en redonner certes une part mais pouvoir aussi décider de ses propres dépenses. Sa mère réagit très mal à cette demande de sa fille qui veut différencier sa propre part du pot commun : Mme L. découvre alors la fonction de celui-ci pour sa mère, qui avait besoin de gérer quelque chose, elle qui restait à la maison et ne gagnait rien en propre. Récupérer sa part revenait à l'enlever à sa mère, qui n'avait pas la sienne. Quelques mois plus tard, sa mère accède à sa demande. Mme travaillera toute sa vie, restera célibataire et gèrera très bien ses finances, devenant propriétaire d'un appartement... dont la vente, pour payer son hébergement en EHPAD, sera vécue de manière catastrophique. En raison de troubles cognitifs débutants, sa nièce devra participer aux réflexions sur ses finances, ce qui sera intolérable pour Mme. Elle le vivra comme un retour de « tout ce qui est à toi est à moi ». Mme L. n'ayant pas eu d'enfant, sa nièce sera son héritière. Alors qu'elle l'avait toujours investie très positivement, elle se mettra à l'accuser de malveillance, sans que cela ne semble fondé de l'extérieur.

La gestion familiale de l'argent ici montre à la fois comment l'argent scelle le lien, le pot commun efface les différences d'apports, ce qui est à l'intérieur du pot appartient à tous, qui que soit celui qui l'a gagné. C'est le fond fusionnel du lien, qui est peut-être d'autant plus important avec la présence d'un membre très handicapé dans cette famille. Le pot est maigre, chacun se reconnaît dans cette identité de « famille pauvre », et agit en conséquence. Mais l'argent permet aussi des mouvements de différenciation, la mère qui ne gagne rien est celle qui gère, qui organise le partage, la fille peut accéder à une vie indépendante. La dynamique du lien de cette famille permet la constitution pour chacun d'espaces-propres, en particulier dans la gestion, qui peuvent cohabiter avec un espace commun.

Nous distinguerons ce « tout ce qui est à toi est à moi » de « tout ce qui est à l'un est à tous » la première phrase renvoyant à une dimension inter-individuelle (toi, moi), la seconde à une dimension trans-subjective (tous). Le second cas s'inscrit dans une dimension d'indifférenciation, qui peut jouer dans le couple (contrat de mariage ou pas, compte commun/personnel) comme dans la famille (cf. les anciennes qui remettaient leur paye aux parents). Cette indifférenciation peut être là depuis toujours ou revenir comme régression dans le fonctionnement de la famille au moment où une séparation se profile (cf. Charazac : régression à la symbiose, en référence à Bleger). Alors, chacun fait l'impasse sur ses propres désirs pour préserver le fonctionnement familial.

### **Ce qui est à l'un est à tous**

Mme M. a passé la majeure partie de sa vie internée à l'hôpital psychiatrique dans un service pour malades dangereux, loin de ses 8 enfants, suite à un épisode traumatique : dans un accès délirant, elle a ouvert le gaz dans son appartement alors que ses enfants dormaient tous là, et son bébé est décédé. Elle a ensuite rejoint un EHPAD dans lequel elle vit depuis 20 ans. Ses enfants ont grandi sans elle et, depuis qu'elle est dans un milieu « normal », ils tiennent à prendre une place auprès d'elle, jusqu'à faire le projet de partir tous en vacances avec elle... Projet retoqué par le juge des tutelles, auquel le frère tuteur s'adresse en lui demandant de débloquer l'argent de sa mère pour qu'elle paye non seulement sa part mais aussi l'hébergement à tous ses enfants. Les enfants sont effarés de cette décision de justice, qu'ils ne comprennent pas. Ils finiront par partir une semaine en payant chacun leur part du mobile home, mais le séjour sera éprouvant pour tous et ne sera jamais renouvelé.

Nous sommes là dans une famille avec des liens beaucoup plus indifférenciés, qui aspire à retrouver une symbiose jamais trouvée, ou trop rapidement mise à mal, ardemment désirée parce qu'idéalisée, mais également crainte. En ce sens, l'argent de la mère est à toute la famille, comme lorsque les enfants étaient petits. On peut aussi entendre la dette immense que Mme a contractée vis-à-vis de ses enfants, en ne les élevant pas, en ayant mis leur vie en danger et en « tuant » l'un d'eux. Mme donne chaque mois son pécule d'aide sociale à son fils le plus malade, qui vient parfois prendre des douches dans la chambre de sa mère. Cette famille se trouve dans une position narcissique paradoxale, où chaque rapproché fait craindre de l'empiétement, où chaque éloignement plonge dans l'angoisse de la rupture.

### **Il manque toujours un sou pour faire un franc**

Mme A., née 7eme dans une famille d'agriculteurs tirant toujours le diable par la queue, se marie en espérant aller s'installer en ville. Mais son mari se voit finalement dans « l'obligation » de reprendre l'exploitation de ses propres parents, car son frère aîné a réussi son concours de policier et espère bien gagner mieux sa vie ainsi. Mme déménage donc d'une ferme à l'autre. Le couple a d'abord une fille, puis un fils, malade dès sa naissance, qui finira par décéder après quelques années de soins très lourds et douloureux. Après ce décès le couple recueille un neveu chétif dont il faut beaucoup s'occuper, et place la fille aînée en pension. Mr et Mme vieillissent difficilement, auprès de leur fille qui, policière et célibataire, n'est jamais partie vivre ailleurs. Mme a, la première, besoin d'entrer en EHPAD, la fille se retrouve seule avec son père dépendant. Elle ne cesse de « tanner » sa mère pour qu'elle se remobilise et qu'elle rentre à domicile, refuse de payer chaque facture de la pharmacie (Mme a des soins compliqués avec des produits non remboursés et donc non pris en charge dans le forfait payé à l'EHPAD). L'équipe a le sentiment que Mme s'enfoncé rapidement et « volontairement » dans la dépendance, comme une assurance pour elle de ne pas devoir retourner vivre dans cette ferme... L'équipe est également souvent en colère contre cette fille vécue comme « spoliant » sa mère, lui refusant les bons soins, alors que Mme ne s'en plaint jamais ouvertement, mais évoque souvent les rivalités de sa fille avec son neveu. La fille voudrait que sa mère écrive un testament où elle spécifierait que son neveu devra s'occuper de sa fille dans ses vieux jours.... Mme sera étonnement hospitalisée durant 9 mois dans un hôpital pour ses plaies, se faisant finalement payer et sa place en EHPAD et son séjour hospitalier...

Dans les situations de ce type priment le sentiment d'incomplétude, d'être toujours dans une forme de manque, de « pas assez » qui ne sont pas élaborés dans le registre de la castration mais demeurent moteurs d'une quête inachevable, sinon dans la mort ... Ce sont des familles qui « pinaillent » sur chaque dépense, qui font sentir combien leur aïeul pèse, coûte, des familles qui ont une mauvaise image d'elles-mêmes, et sont dans un fort sentiment d'insécurité.

Une variante de la proposition précédente pourrait être : « **Il n'y en a pas assez pour tout le monde** »

Sans doute s'agit-il d'une angoisse d'abandon dans l'éprouvé d'un lien rompu trop précocement et qui n'a pas pu constituer un appui suffisant. Nous pouvons retrouver ceci dans le jeu familial des préférences, comme si, dans la réalité ou dans l'imaginaire, certains avaient

été sacrifiés pour que d'autres aient : ainsi d'un aîné qui resta travailler à la ferme parce que, et pour que, le puîné, qui réussissait scolairement, puisse poursuivre des études : la famille disant qu'elle n'avait pas les moyens de payer des études aux deux. Ceci n'est pas sans résonner avec les fratries qui disent ne pas pouvoir payer l'EHPAD pour leurs deux parents et qui contraignent le couple à la séparation et l'un des deux à rester à domicile alors qu'ils voudraient être ensemble en institution.

Il s'agit alors sans doute aussi d'un mauvais narcissisme familial, d'un vécu de déprivation qui évoque, avec Winnicott, quelque chose de l'insécurité, ce que nous retrouvons dans la clinique avec les âgés qui ont été enfants pendant la guerre ; nous pensons ici par exemple aux personnes qui font des réserves de nourritures, emportent les restes..., ce qui peut conduire certaines familles, faisant alors corps avec leur vieux, à accuser l'institution d'affamer celui-ci.

### **Un sou est un sou**

Lors d'une intervention en institution, la directrice se plaint à nous d'une famille qu'elle doit recevoir tous les mois avec la comptable car les enfants exigent de reprendre la facture mensuelle, mettant en doute certaines dépenses, et sur leur bien-fondé et sur leur réalité. La famille est persuadée que « tout est bon pour se faire des sous sur son dos », alors qu'elle se définit comme une famille « ric-rac », pour qui chaque euro compte. La directrice et la comptable disent qu'elles n'en peuvent plus d'être soupçonnées d'être malhonnêtes alors qu'elles sont très vigilantes lors de l'établissement des factures.

L'angoisse de la famille, dont l'enveloppe est précaire, fragile, est essentiellement de persécution sur les modalités du vol et de la fraude. Nous pouvons nous demander ici :

- ce que la famille projette sur l'institution de ses propres mouvements envieux,
- s'il s'agit d'un refus d'une dette symbolique à l'égard des parents
- de sa propre précarité psychique, comme si l'institution lui suçait le sang-argent ; ne s'agirait-il pas, là, du déplacement sur l'institution de ce qui est au fond reproché au vieux : obliger la génération suivante de donner ses sous ?

En outre, parler en termes de sous, que, stricto sensu, personne n'a connus, dit aussi une forme d'agrippement chez des gens qui ont connu les anciens puis les nouveaux francs, les euros, à un métacadre qui n'est plus, fait perdre des repères ; il est à cet égard intéressant de voir comment les différentes générations s'y retrouvent entre euros, anciens et nouveaux francs, quels sont leurs besoins de convertir, en particulier pour les sommes vécues comme importantes...

Cette formule dit aussi une forme d'agrippement à l'argent : il n'y a pas de jeu possible, on compte au sous près...

### **On ne peut pas se le permettre**

Mr V. vit en EHPAD depuis un an dans une chambre à deux lits et s'en plaint régulièrement. Suite au décès d'une résidente, une chambre simple lui est proposée, ainsi qu'à ses enfants qui gèrent ses biens. Ceux-ci refusent en disant d'abord que leur père s'est habitué, puis, comme le père réaffirme son désir d'être dans une chambre particulière, le couperet finit par tomber de la bouche des enfants : « on ne peut pas se le permettre ».

Nous sommes là frappés par le verbe permettre : sous couvert de réalité, ressort une dimension surmoïque probablement archaïque : quelque chose d'un plaisir interdit, pour soi ou pour l'autre. C'est comme si la famille avait une enveloppe indifférenciée, au sein de laquelle tout serait déductible : si on dépense pour faire plaisir au père, cela enlèvera du plaisir aux enfants, (fantasme d'un parent qui « boufferait l'héritage ») donc « on » ne permet rien à personne. L'argent du père ne lui appartient pas en propre, c'est l'argent de la famille, et c'est comme si le membre de la famille qui se ferait plaisir le ferait « sur le dos des autres ». Les gains, les plaisirs engendrés par les dépenses ne pourraient pas se partager (ici, l'intérêt d'avoir une chambre seule qui ne serait pas que pour le bon plaisir du père alors que nous pourrions le penser aussi comme un confort de ses enfants durant leur visite). Dans notre exemple, il est aussi question de le permettre, ou pas, à l'autre : peut-on entendre là une vengeance vis-à-vis de parents très économes, voire pingres, en ne lui autorisant pas le plaisir qu'il n'a pas permis à l'autre ? Mais nous pouvons aussi entendre, dans certaines situations, une angoisse de ruine, entre dimension anale, deuil et mélancolie...

### **Se saigner aux quatre veines**

Mme C. souffre de maladie bipolaire, elle entre en EHPAD après une phase maniaque l'ayant conduite à une énième hospitalisation demandée par son fils, épuisé de devoir sans cesse veiller sur elle. Il l'a en effet fait déménager dans sa région pour qu'elle soit près de lui, mais cela n'a fait qu'empirer la fréquence de ses états maniaques. Elle est plus jeune que la moyenne des résidents, et s'habitue finalement bien à l'institution, qui lui permet de se préserver du deuil de ses propres capacités, en comparaison aux autres, si dégradés. Mais voilà que le fils vient expliquer au bout de 2 années que les comptes de sa mère sont à secs, et qu'il ne peut sacrifier plus d'argent pour sa mère car il doit subvenir aux besoins de son enfant,

handicapé. Mme C. entre alors dans ce qu'en équipe, nous pensons être une phase dépressive de sa maladie bipolaire (que nous avons donc tendance à vouloir « combattre », avec des traitements / hospitalisation etc...) mais nous nous heurtons à Mme C. et son fils qui nous disent qu'elle est en fin de vie, qu'il faut laisser ce processus naturel se faire sans s'acharner. Elle décède assez rapidement. L'argent semble alors pris dans une forme d'équivalent symbolique où il est égal à l'énergie vitale. Mme C. laisse donc la place à son petit-fils dans les investissements de son fils, comme s'il n'y avait pas de la place pour deux, entre ascendant et descendant dans la psyché familiale dont le fils est le pivot et le porte-parole, pour ne pas dire le porte-monnaie.

Dans *L'argent en psychanalyse et au-delà*, S. Viderman, se décalant de la seule problématique anale, fait avec Freud le lien argent-mort.

### **L'argent est le nerf de la guerre**

Mme a été maltraitée par son père et son grand-père toute son enfance. Les événements n'ont jamais été ni reconnus ni jugés (comme ce fut le plus souvent le cas dans les anciennes générations, dans une forme de pacte social de silence), elle a échappé à sa famille en rentrant dans l'armée. Elle ne revoit son grand-père que quelques jours avant son décès. Son père désargenté vieillit mal et le déménagement en EHPAD se profile. Mme est convoquée pour participer à l'aide sociale. Elle se lance alors dans une démarche judiciaire pour faire reconnaître les mauvais traitements qu'elle a subis, avec l'objectif de faire déchoir après-coup son père de son autorité parentale, et ainsi échapper à l'obligation alimentaire... Dans le même temps, elle se fâche avec son fils, dont elle a gardé les enfants en devenant assistante maternelle. Ils ne sont pas d'accord sur le paiement de cette garde, au point d'entrer dans un affrontement violent qui conduira à la rupture de leur lien mère-fils.

Dans cette histoire, Mme semble se désaffilier plutôt que d'agir de la violence envers son père et risquer que la famille « s'entre-tue ». Ici, la guerre prend une forme juridique, dans d'autres situations les choses se passent dans l'agir, le passage à l'acte. Mais on peut aussi penser la désaffiliation comme un meurtre symbolique, alors inscrit dans le social, du père et du grand-père.

Dans les familles où l'argent est le nerf de la guerre le paradigme n'est pas celui de la conflictualité mais celui de la violence. Ainsi que l'écrit Prieur, dans ces règlements de compte où les passions prennent le pas sur la raison, les finances vont tenir lieu de champ de bataille, la haine va se mettre en jeu sur le plan de l'argent. Il est intéressant toutefois de noter que le besoin de se venger mobilise une énergie libidinale importante. Dans ces familles que

nous rencontrons au moment de la défaillance de l'aïeul, au moment où la mort commence à faire son œuvre et où le fantasme activé peut être celui de « il va tous nous entraîner dans la tombe », cette guerre financière peut s'entendre aussi du côté d'une conflictualité « vitale », permettant de s'arracher à l'angoisse de mort.

### **Ils vont tout nous prendre**

Une fille déplore que l'EHPAD continue de facturer une semaine de séjour après le décès de sa mère, y compris les repas ! « On paye pour que les résidents et l'équipe autour aient le temps de faire leur deuil, alors qu'on a, nous, débarrassé la chambre le jour même ! »

Cette situation renvoie à quelque chose de l'acte manqué de l'institution, qu'on peut penser, comme cette famille, du côté de la voracité, de la rapacité. Contrairement à ce que pense la fille, il pourrait s'agir aussi d'un déni de la mort et de l'évitement du deuil par l'institution, ce qui fait évidemment violence aux familles, prises elles-mêmes dans leur propre processus de deuil. Ici, comme dans bien d'autres situations, les enfants ont peur que l'institution les spolie dans une logique où flambent les angoisses de persécution, d'intrusion prédatrice.

Lorsqu'elle est prononcée par l'âgée, cette phrase peut aussi témoigner de son angoisse de ne plus rien avoir à transmettre : ainsi des vieux qui doivent vendre leur maison pour payer l'EHPAD alors qu'ils rêvaient de la transmettre aux enfants, petits-enfants.

L'enveloppe familiale est là vidée de ses bons objets (les sous, en lien avec la morte) et vient remplir une enveloppe-bourse institutionnelle prédatrice.

### **On est une famille honnête**

Mme a 6 enfants, dont un fils qui a très bien réussi professionnellement, et qui assure la gestion des comptes de sa mère. Il s'est même fait élire président du CVS de l'EHPAD où sa mère réside, place depuis laquelle il conseille les professionnels et les autres familles. Mais durant de nombreux mois, il cesse de régler l'EHPAD, d'abord dans un mouvement de fuite et d'évitement, ensuite, une fois convoqué par la direction, se disant très blessé qu'on ait pu douter de sa probité et expliquant que tout va se résoudre... mais rien ne se résout, ce qui contraint la direction à convoquer un conseil de famille avec tous les enfants, qui découvrent, effarés, que les comptes de la mère sont vides et qu'ils ont une énorme dette à régler... Au moment de la fin de vie de leur mère, les enfants se relaient dans la chambre et repartent en embarquant à chaque fois des objets, ce qui fait vivre aux équipes qu'ils pillent leur mère mourante... L'équipe retrouve après leurs départs la mère avec son drap relevé sur son visage, comme si elle était déjà morte...

L'affirmation « on est une famille honnête » sert de déguisement, de manteau d'honnêteté : le fait d'avoir besoin de l'affirmer peut attirer l'attention des professionnels, cette affirmation positive étant entendue comme une dénégation. Alors le mécanisme projectif semble dominer : la famille affirme son honnêteté en réponse à sa croyance projective que les soignants la pensent malhonnête. Mais cette formule pourrait aussi être prise au pied de la lettre : à quelles expériences, sans doute disqualifiantes, renvoie-t-elle pour la famille ou pour tel ou tel de ses membres ?

Le narcissisme de la famille peut s'étayer sur les questions d'argent : « on est une famille de probité, où personne ne vole ». On peut se demander ce qui dans l'histoire familiale peut conduire à ce qui est parfois à prendre comme une dénégation, voir un retournement de la valeur de l'argent, de quel argent « sale » s'agit-il de faire le « blanchiment » dans le roman familial ?

**J'y ai droit ou, du point de vue de l'enfant : il/elle y a droit :**

*D'autres variantes, que nous ne développerons par ici, existent : Rien n'est trop beau pour elle/lui ou encore, plus narcissique : Parce que je le vaux bien.*

Mr. A., ancien banquier, passe son temps, à l'EHPAD de luxe où il vit, à exiger : des soins, de la nourriture, des services, avec cette sempiternelle phrase : « Avec ce que je paye, j'y ai droit », ce qui mobilise beaucoup d'agressivité chez les professionnel.les qui se sentent totalement instrumentalisé.es. Un travail sur ce que le fait d'être devenu très dépendant sur le plan moteur faisait vivre à ce Monsieur permet de relâcher la conflictualité liée à ses exigences. En effet, longtemps il y eut avant tout chez les professionnels une lecture de type « lutte des classes » : ce Mr, ancien directeur, avait l'habitude de commander. Emergent que là il ne commande plus grand-chose, à commencer par son corps, et que son comportement manifeste avant tout sa souffrance. Le « j'y ai droit » renvoie alors à une revendication infantile, qu'elle soit celle du sujet ou celle de la famille.

Il renvoie aussi à ce que le sujet pense comme un dû, un dû d'autant plus important qu'il est très largement dépendant de son environnement. Ceci entre en résonance avec ce que Winnicott décrit de la tendance antisociale qui renvoie aux frustrations, chez lui archaïques, ici, essentiellement actuelles, dans la mesure où les professionnels n'avaient pas accès aux expériences infantiles de ce Mr. Sa souffrance narcissique (re)mettait en jeu, en-deçà de la frustration, la déprivation et la revendication au regard d'une justice supposée.

**Ils n'auront rien**

Lors d'un repas en hôpital de jour géro-psycho-geriatrique, Mme V explique qu'elle est sans enfant mais que ses sœurs, pourtant bien présentes selon ses propres dires, n'auront rien, qu'elle donnera tout à des associations. Les autres patientes disent qu'elles trouvent que c'est injuste, qu'en plus beaucoup ira à l'État (qui fait souvent, dans ces discussions, figure de mauvais objet lui-même cupide, avide, injuste et anonyme, abstrait).

Cette proposition a sa part de violence, d'envie et de désir d'attaquer vis-à-vis de ceux qui vont survivre. Sans doute aussi de violence vis-à-vis des autres hospitalisées de jour, toutes mères.

Un vieux monsieur raconte : « Je vais partir comme je suis venu, sans rien laisser. J'ai acheté un bout de terrain, je l'ai mis au nom de mes petites filles, comme ça, si leur mari part, elles ne seront pas à la rue comme les SDF à se droguer... J'ai donné à tous mes petits enfants de quoi démarrer dans la vie, mais quand je partirai il n'y aura plus rien, l'argent aura tout été mangé. C'est mieux comme ça, sinon ça fait des jalousies, l'argent est bouffé par le gendre qui arrive. Moi je n'ai hérité de mes parents que la misère, et j'en suis content, ça m'a appris à me débrouiller. J'ai bien réussi, j'ai aidé aussi mes sœurs à se lancer dans leur vie, une j'ai fait en sorte qu'elle ait son café à son compte pour commencer sa carrière, l'autre était avec un boulanger, ils avaient hérité de la boulangerie mais le fils ne savait pas travailler, ça n'a pas marché. Le mari de celle qui était cafetière était bon, elle est morte il n'y a pas longtemps, et il était encore là à veiller sur elle.

Je pars sans rien laisser aux impôts, j'ai donné aux vivants en étant encore vivant, comme ça, ça ne fait pas d'histoire. »

Dans la première situation, il s'agit de ne rien transmettre, dans une forme de vengeance, dans la seconde de tout transmettre, au risque du dénuement et/ou de la dépendance, une dépendance qui peut aussi mobiliser des enjeux de dette. On entend aussi chez ce monsieur comment donner n'est pas la même chose que « laisser un héritage », qu'il a besoin d'être acteur de cette transmission et aussi son besoin de protéger les femmes de sa famille contre des pièces rapportées qui pourraient s'avérer cupides. L'argent de la famille, dont il n'a pas hérité, qu'il a « gagné » sur sa génération ne doit pas être capté par « d'autres », extérieurs aux liens du sang (les maris, les impôts). Enfin, la transmission aux petits-enfants vient aussi questionner la relation aux enfants, comme si la transmission était plus facile en sautant une génération, ce qui questionne les enjeux filicides de la transmission (G. Gaillard).

**Pour finir cette partie, nous nous arrêterons sur ce qui ne se dit pas mais s'agit.** En effet, dans ce qui précède, quelque chose du rapport à l'argent a trouvé à plus ou moins se symboliser dans le langage, dans des expressions toutes faites qui demandent ensuite à être déployées. Dans d'autres situations, les choses ne peuvent pas se dire, même à minima, les sujets ne peuvent en symboliser les enjeux aussi ceux-ci s'expriment-ils dans les agirs, les comportements...

Ainsi ce fils unique qui installe sa mère souffrant d'Alzheimer dans un EHPAD avec lequel travaille sa nouvelle compagne, directrice d'une entreprise fournisseuse de denrées alimentaires. Cette compagne a d'ailleurs beaucoup fait valoir son lien professionnel pour faire admettre sa belle-mère. Mais dès le 2ème mois, le fils disparaît de la circulation et ne paye pas les factures de sa mère... Le directeur est gêné de faire appel à la compagne (le couple est très récent), mais devant la dette s'accumulant et le fils aux abonnés absents, il s'y résout... et c'est elle qui gèrera sa « belle-mère » jusqu'à son décès.

De fait, il n'a pas été possible de comprendre ce qui se jouait pour le fils dans cette situation puisqu'il ne réapparut pas et que les professionnels semblaient vouloir protéger sa compagne et le jeune couple.

### **Reprise théorisante :**

Professionnels de la gérontologie, nous rencontrons des familles dans des temps de crise, au moment où le vieillissement des âgés se complique, où la dépendance s'installe, où l'angoisse de mort se réveille pour tous, à travers l'idée se faisant de plus en plus insistante de la mort inéluctable du parent.

Qu'elle soit consciente ou non, la perspective d'hériter (cf. crainte de n'hériter de rien, comme réalité et fantasme : être déshérité, qu'il n'y ait rien à hériter ; hériter de dettes) vient modifier considérablement les liens, et, pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, le rapport à l'argent des parents. Les possessions du ou des parents ont déjà toute une histoire : les ont-ils partagées ? réservées à certains plus que d'autres ? Dilapidées ? gardées jalousement ? étalées, mises sous le nez des descendants ? ou au contraire sacrifiées pour la réussite de la génération suivantes ?

La question de l'argent dans la famille peut rester silencieuse durant de longues périodes, mais se réveille inéluctablement lorsque des choix de vie sont à faire, par exemple au moment des

études des enfants (mise en rivalité des besoins du couple / de la famille / de chaque enfant) ou de l'entrée en EHPAD. Combien de familles se retrouvent confrontées au dilemme de n'avoir de financement que pour une place d'EHPAD, alors que les deux parents en auraient besoin ? Comment choisir ? Combien d'âgés passant des nuits blanches à savoir s'ils doivent privilégier leur besoin d'accompagnement ou le patrimoine qu'ils souhaitent léguer à leurs descendants ? Et même dans les familles qui ont les moyens suffisants pour ne pas être confrontées à ces logiques de l'un ou l'autre, l'utilisation des ressources parentales vient signifier quelque chose de la place de chacun. Le grand livre des comptes se remplit, s'écrit durant toute la vie, mais ce sont bien les moments de « bilan comptable » qui réveillent les passions et le besoin de « régler des comptes », entre les donnés et les reçus.

Le plus souvent l'organisation financière que met en place un couple, une famille, comme la manière dont il partage les tâches domestiques, est implicite et lui paraît tout à fait « naturelle » ou allant de soi et ne fait donc pas nécessairement l'objet d'une mise en question explicite en vue d'en arriver à un accord. Il importe donc de tenir compte des rapports de pouvoir entre hommes et femmes, entre les générations, et des inégalités au sein des ménages et des familles. Comme, en gériatrie, cette question est nécessairement présente, la dimension dite « naturelle » est mise sous le regard des professionnels qui peuvent fonctionner comme des révélateurs, être pris dans des alliances, voire intervenir de manière brutale en fonction de leurs alliances, de leurs identifications : au père, à la mère, à un fils, une fille, un bel-enfant, un petit-enfant....

Les pratiques relatives à l'argent sont nombreuses, et comme nous venons de l'évoquer souvent tout à la fois muettes et révélatrices d'enjeux intrapsychiques, inter et/ou trans-subjectifs. Ainsi des affectations budgétaires, des organisations financières des ménages, des rôles économiques de chacun ou encore de la gestion du quotidien familial. Les conséquences de certains événements, comme la mise en ménage, l'arrivée des enfants, une séparation ou un décès, sur l'économie familiale. En ce qui nous concerne, il s'agit surtout d'un décès, d'une entrée en institution, d'une demande de mise sous protection.

Comme professionnels, nous venons réactiver ces problématiques majeures au travers de nos questions prosaïques, et ce sont d'abord les personnels administratifs qui se retrouvent à mettre de l'huile sur le feu, sans le vouloir. Isabelle Jues développe l'idée, dans son article sur le paradoxe de l'héritage, que chaque enfant est tiraillé entre son besoin d'égalité avec sa

fratrie et son désir d'être l'unique dans le cœur et l'estime de ses parents, d'être « le préféré ». Et voilà que la responsable du service d'aide à domicile vient demander qui sera « l'enfant numéro 1 à prévenir en cas de problème ? » Et voilà que la responsable de l'EHPAD vient demander à tous les enfants de signer un « cautionnement solidaire », dans lequel chaque enfant doit prendre sa part... mais à quelle hauteur ? La même pour tous, ou bien une part calculée en fonction des revenus de chacun ? Ou des contraintes de chacun (celui qui a un enfant handicapé à charge, celui qui vient de divorcer, etc....) ? Ou des mérites de chacun (celui qui est éloigné géographiquement et n'aide pas au quotidien payera plus) ? Comment cette idée « d'égalité » articule dans chaque famille des besoins de réparation, de compensation et de reconnaissance ? Isabelle Jues pose ainsi la question au moment de l'héritage : faut-il léguer davantage à celui qui s'est bien conduit ? À celui qui a le plus souffert ? À celui qui a le moins réussi ?

L'argent et la famille, la famille et l'argent : de quoi en voir de toutes les couleurs, des plus lumineuses aux plus sombres, des plus éclatantes aux plus mates... ! De quoi, en tant que professionnel.le, être secoué.e car ces questions ne nous sont jamais tout à fait étrangères... et peuvent aussi agiter les équipes.

C'est cette palette que nous avons ici explorée, en partant de petites phrases « toutes faites » (ce qui dit bien leur fonction économique dans le psychisme, ces petites phrases que l'on n'entend pas, et qui permettent sans doute aussi à celui qui les dit de ne pas vraiment s'entendre non plus ; la phrase toute faite permet d'occulter sa propre subjectivité et s'inscrivant dans quelque chose de commun socialement, dans une catégorie, dans du pré-pensé qui est aussi du partagé) afin d'amorcer une petite typologie, tout en sachant qu'elle est sommaire, qu'elle comprend moult combinaisons et nuances, tout en sachant aussi qu'elle n'est pas fixe : les jeux entre famille et argent varient, évoluent, reviennent en arrière, sont fait d'avant-coup et d'après-coup, de continuité et de retournements...

Le pré-pensé de la phrase toute faite, pas loin de ce que J-P Sartre développa en préface au *Portrait d'un inconnu* de Nathalie Sarraute à propos du bien nommé « lieu commun », donne, dès lors qu'on l'entend cliniquement, à penser, demande à être déployé, développé, mais aussi, souvent, décentré de son manifeste trop manifeste.

**Références :**

Charazac P.-M. (1998), *La psychothérapie du patient âgé et de sa famille*, Paris, Dunod.

Gaillard G. (2001), La généalogie institutionnelle et les écueils du travail d'historisation : entre filicide et parricide, *Connexions*, 2(76), 125-141.

Juès I. (2021), L'héritage, un paradoxe, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(67), 63-72.

Henchoz C., Séraphin G. (2017), Introduction, Famille et argent, *Recherches familiales*, 1(14), 3-8.

Prieur B. (2021), L'argent, trésor ou poison dans les couples, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(67), 73-87.

Viderman S. (1993), *L'argent, en psychanalyse et au-delà*, Paris, Puf

Winnicott D. W. (1969), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1989.

## Les objets cachés de la protection du vieillard *Pierre-Marie CHARAZAC*

L'argent, et de manière plus générale les biens, se présentent comme les objets privilégiés de la protection légale des personnes âgées, que ce soit sous le mode de la curatelle, de la tutelle ou de l'habilitation familiale. Alors que la loi vise aussi à protéger les personnes, elle le fait d'abord en veillant à ce que celles-ci conservent les ressources nécessaires pour assurer leur maintien à domicile ou leur hébergement collectif, le cas échéant en EHPAD. Mais si l'on se place du point de vue de la vie psychique, des mouvements pulsionnels qui la traversent et des défenses qu'ils suscitent, la protection prend une signification et une portée supplémentaires, issues des fantasmes d'identification inscrits dans les interactions de la dépendance. La notion de protection mérite donc d'être analysée au même titre que l'argent.

Commençons par constater que la fonction de l'argent dans la protection va bien au-delà de celle que lui donnent les services sociaux, comme Freud le montrait lorsqu'il écrivait en 1936, à l'âge de 80 ans : « *La seule chose que je redoute réellement, c'est de devenir pendant longtemps un invalide dans l'impossibilité de travailler ou, en termes plus directs, sans possibilité de gagner de l'argent. Et c'est ce qui, vraisemblablement, se produira. Je ne possède pas assez d'argent pour vivre comme je l'ai fait et pour remplir mes obligations incessantes, sans continuer à en gagner. Ce sont ces sérieuses considérations personnelles qui comptent en dernier ressort.*»<sup>11</sup> Le refus de la dépendance fut un idéal que Freud conserva jusqu'au bout sans qu'il entra jamais en conflit avec son idéal scientifique, parce que les deux se rejoignaient dans la revendication de sa liberté de pensée qui, faut-il le croire, reposait en partie sur son autonomie personnelle. Continuer de gagner de l'argent était pour lui une façon de rester conforme à une certaine image de soi impliquant la capacité d'assurer sa protection matérielle et celle des siens.

\*\*\*

Il suffit de s'interroger sur ce qui décide une famille à demander la protection légale de son parent pour s'apercevoir que son initiative comporte des motifs qui nous échappent. Son objectif habituel est d'assurer la sécurité de la personne et de ses biens menacés par la vulnérabilité, l'inadaptation du domicile ou l'endettement. Mais derrière ces motifs

---

<sup>11</sup> Cité par E. Jones, *La vie et l'oeuvre de Sigmund Freud*, III, 1957. Trad. fr. Paris, P.U.F., 1969, p.137.

manifestes existent des traumatismes, des frustrations et des conflits anciens qui nous permettraient de comprendre pourquoi la demande de protection survient à ce moment-là de l'histoire familiale. Il s'agit, en effet, rarement d'une aggravation significative de l'état de la personne concernée, comme c'est le cas dans l'activation d'un mandat de protection future dont la mise en place suppose que la famille ait anticipé cette situation. La réponse à cette question est à chercher dans des dynamiques individuelles ou familiales dont le médecin certificateur ne perçoit que le premier plan, par exemple des actes onéreux ou gratuits censés avoir favorisé l'un des enfants ou le désaccord sur un projet d'entrée en EHPAD. Quant aux troubles cognitifs de l'intéressé, dont la révélation clinique remonte souvent à cinq ans si ce n'est davantage, ils jouent un rôle secondaire et bien souvent, l'un des enfants gère déjà les papiers à sa place. Mais il est rare qu'en pratique courante, l'on saisisse le changement ou le danger à l'origine d'une demande qui aurait pu être présentée depuis longtemps.

Le jugement de la tutelle ou de la curatelle n'est pas seul à prendre du temps, le dépôt de la demande d'une mesure de protection aussi car il est l'aboutissement d'un processus auquel le travail de vieillir et les fantasmes d'identification de ses auteurs ne sont pas étrangers. Quand cette demande survient dans l'urgence pour une succession en suspens ou la disposition d'une assurance-vie, c'est souvent parce que les enfants n'ont pas pensé que le parent jouant le rôle d'aidant pouvait partir le premier, ce qui rejoint le cas où c'est un signalement émanant de l'extérieur qui déclenche la mesure. De même qu'il faut toujours se demander pourquoi la famille présente sa demande à ce moment-là, le fait que celle-ci émane d'un banquier, d'un notaire, d'un service social ou d'une institution, c'est-à-dire d'un tiers, doit aussi interroger.

La demande de protection soulève d'autres questions. C'est d'abord, bien sûr, l'appréciation de la capacité d'une personne, au sens de sa capacité civile, qui dépend du point de vue médico-légal de sa capacité d'exprimer sa volonté. Le simple fait d'imposer à cette personne un examen suffit à la placer sur la voie de la régression et de la soumission à une image parentale possédant les caractères totalitaires de l'imgo. Les auteurs de la demande n'échappent pas à cette régression dans la mesure où ce projet réactive le fantasme infantile du renversement de l'ordre des générations. L'angoisse que suscite la loi du talion peut être telle qu'elle empêche de rien entreprendre dans ce sens.

La protection vise aussi la ou les personnes qui font la demande, ce qui revient à dire qu'elles en ressentent consciemment ou non pour elles-mêmes le besoin. Il arrive qu'un enfant demande une mesure légale pour se protéger du risque qu'un autre l'accuse d'abus dans la

gestion des biens de leur parent. Mais ce genre de motif extérieur ne doit pas escamoter la part qui revient à sa réalité intérieure et à sa propre agressivité. En termes de position dépressive, la protection du parent est un moyen de réparer les effets de ses pensées hostiles envers son parent, donc de se protéger de la culpabilité associée à son ambivalence. Sinon, comment comprendre que les plaintes sur les carences ou les abus du mandataire nommé par la Justice n'aboutissent pas plus souvent dans le cabinet du Juge des Tutelles ? Pourquoi garder pour soi ses reproches ou ses soupçons, si ce n'est parce que l'on porte soi-même un sentiment de culpabilité ?

Mais, répétons-le, le médecin certificateur ne doit pas s'attendre à ce que ce type de conflit transparaisse dans ses échanges avec la famille. La situation que celle-ci donne le plus souvent à voir est le déni par certains de ses membres des incapacités physiques et cognitives du parent ou, au contraire, des capacités qu'il conserve.

\*\*\*

Ceci me conduit à avancer l'hypothèse que la demande de protection légale est une manière de se défendre des effets persécuteurs du don. Ici encore, il faut faire la part de la réalité matérielle et de la réalité psychique. Continuer de pouvoir donner ce qu'elles veulent à qui elles veulent est une objection fréquente des personnes faisant l'objet d'une demande de tutelle ou de curatelle mais l'enjeu de la capacité de donner va bien au-delà de la distribution d'étrennes aux petits-enfants. Sa conservation ou sa perte peut provoquer des angoisses de persécution inter et parfois trans générationnelle à l'origine de passages à l'acte ou de décompensations psychotiques tardives à thème de vol ou de ruine.

Dans un article intitulé *Le don et son envers inconscient*, Michel Gardaz<sup>12</sup> rappelle que dans les sociétés traditionnelles, en particulier chez les indiens d'Amérique du Nord qui pratiquent le *potlatch*, il n'y a pas de don sans contrepartie. Il note que l'obligation absolue de rendre le don comporte un facteur temps : « Le don oblige à terme. Le temps est nécessaire pour exécuter toute contre-prestation. » L'impossibilité de rendre immédiatement le don peut par conséquent représenter une difficulté supplémentaire pour recevoir le don d'un parent très âgé. Gardaz souligne un second point sur lequel je reviendrai : « La richesse n'est qu'un motif de dépense : avoir quelque chose, c'est avoir quelque chose à perdre. Et même dans certains cas, il ne s'agit pas de donner et de rendre, mais de détruire, afin de ne pas vouloir même

---

12 Gardaz M. Le don et son envers inconscient. *Cliniques méditerranéennes*, 33/34, 1992, 175-185.

avoir l'air de désirer qu'on vous rende. Ce sont les *potlatches* de destruction où l'on détruit ce à quoi l'on tient le plus. Mais donner de cette façon, c'est manifester sa supériorité, sa munificence, son autorité, c'est être le premier entre tous. »

Il est instructif d'examiner avec Gardaz les trois moyens que s'est donné le Code civil pour limiter les pratiques pathologiques de donation : une facilité plus grande de prouver devant un tribunal l'insanité d'esprit du donateur, un formalisme exceptionnel de solennité et de publicité de la donation, et la possibilité de la révocation judiciaire du don pour cause d'ingratitude de la part de son bénéficiaire. On peut considérer que, dans la majorité des cas, le protocole notarial de l'enregistrement du don facilite l'intégration de l'ambivalence du donataire et du donateur. Mais cela suppose, bien sûr, que celui-ci ne se soit pas vu retirer par une protection juridique la capacité de donner. C'est ici qu'intervient cet autre aspect inconscient du don qu'est le fantasme d'omnipotence du donateur.

Ce fantasme narcissique est présent dans le drame du *Roi Lear* comme dans *La Housse Partie*<sup>13</sup>. Ce fabliau du XIIe siècle raconte comment un riche commerçant consentit à donner tous ses biens à son fils pour lui permettre d'épouser une demoiselle bien née. Or « c'est la mort qu'il s'était donnée quand, pour vivre à charge d'autrui, il abandonna son avoir. » Quand il fut devenu vieux et impotent, son fils et sa bru n'eurent, en effet, de cesse de se débarrasser de lui. Comme il suppliait son fils de ne pas le chasser sans lui donner une couverture prise sur le dos d'un cheval, celui-ci chargea son enfant de choisir dans l'étable la meilleure. L'enfant l'ayant trouvée la partagea et ne donna à son grand-père que la moitié, expliquant à son père « Que pourrai-je un jour vous offrir ? Je vous en garde la moitié et c'est tout ce que vous aurez. Quand je serai le maître ici, je partagerai avec vous comme vous faites avec lui. Il vous a laissé tout son bien et j'entends tout avoir aussi. Vous n'aurez de moi rien de plus que ce qu'il reçoit aujourd'hui. » Le père entendit la leçon et prit désormais soin de son père comme de lui-même.

Le fabliau conclut : « Ceux qui ont des fils à marier, qu'ils se mirent dans cet exemple. Lorsque vous êtes en avant, ne vous mettez pas en arrière. Ne donnez pas à vos enfants que vous ne puissiez recouvrer : ils sont, croyez-moi, sans pitié ; ils en ont assez de leur père s'il ne peut plus leur être utile. C'est ici-bas grande pitié de vivre à la merci d'autrui et d'attendre qu'on vous nourrisse. Il faudra bien vous en garder. »<sup>14</sup> Cette morale n'appellerait pas de commentaire particulier si elle ne faisait aussi intervenir, sans la nommer, un besoin de réassurance narcissique démesurée de la part de ce père appelé à se réincarner sept siècles

<sup>13</sup> *Fabliaux*, G. Rouger éd., Paris, Gallimard, 1978, 219-225.

<sup>14</sup> En Bourgoigne, m'apprit H. Maldiney, existe ce dicton : « On ne se déshabille pas avant de se coucher ».

plus tard dans le personnage du *Père Goriot* de Balzac. Verdon<sup>15</sup> a su mettre en évidence de manière remarquable la violence de l'amour outrancier de Goriot pour ses filles et la jouissance que lui procure son sacrifice. Il faut qu'elles se marient et abandonnent leur père pour que celui-ci, constatant la mise en échec de son emprise, en vienne à s'exprimer ainsi : « Je n'ai pas su me conduire, j'ai fait la bêtise d'abdiquer mes droits. Je me serais avili pour elles ! Je suis un misérable, je suis justement puni. (...) Moi seul suis coupable, mais coupable par amour. Je veux mes filles ! Je les ai faites ! Elles sont à moi ! »

Après avoir tout donné à son fils, comme le roi Lear décidant de partager son royaume entre ses filles, le père du fabliau n'aspire plus, à l'image de celui-ci, qu'à être aimé pour ce qu'il est et non pour ce qu'il a. Ce qui se joue n'est pas le drame de l'ingratitude et du défaut de compassion de l'objet mais celui d'une séduction narcissique qui, sous couvert du don, prétendait s'accaparer cet objet. C'est pour se dégager de cette emprise que, tel Cordélia répondant « Rien ! » au roi Lear son père, le fils du fabliau s'obstine à refuser le moindre viatique à son père au moment où il chasse. Dès lors, ce qui motive la protection n'est pas de l'ordre du sentiment de culpabilité et de l'ambivalence névrotique mais de l'angoisse paranoïde et de la persécution.

*Timon d'Athènes* que Garaz choisit pour illustrer l'envers inconscient du don, en est une autre illustration. Le héros de cette tragédie de Shakespeare est un riche personnage qui répand ses largesses sans jamais rien accepter en retour, jusqu'à ce que s'étant ainsi ruiné et ne pouvant plus faire le bien, il fait le mal : confronté à l'ingratitude des anciens bénéficiaires de ses dons, il devient ouvertement le persécuteur de ses proches et de ses concitoyens. Lui qui disait à ses visiteurs : « Il me semble que je pourrais distribuer des royaumes à mes amis, sans jamais me lasser »<sup>16</sup> s'exclame maintenant : « Que la peste et la contagion soient les correctifs du mal ! Que le tombeau soit le travail unique de l'homme et la mort son salaire ! Soleil, cache tes rayons : Timon a cessé de régner. »<sup>17</sup> Imposer à ses semblables la non réciprocité de ses cadeaux et de ses dons était déjà une façon de les tenir sous son emprise, à l'instar du roi Lear qui finit lui aussi par étendre sa malédiction à tout l'univers. Dans les deux cas, le don constitue un passage à l'acte venant accentuer un clivage qui lui préexistait.

\*\*\*

Pour l'inconscient familial, on peut considérer la demande d'une mesure de protection comme un moyen de se libérer de l'emprise associée à la capacité de donner que conserve le parent. Il faut à cet égard s'arrêter sur ce qui différencie l'argent des autres biens. L'argent se

15 Verdon B. Désir, convoitise, passivité. Figures littéraires de la valence incestuelle du complexe d'Œdipe dans l'après-coup de la vieillesse. *Le vieillissement saisi par le soin*, dir. C. Racin, C. Caléca et P. Gutton, Paris, In Press, 2021, 65-82.

16 Acte I, scène II

17 Acte V, scène I

fragmente, à l'image des crottes, en rappelant que la fonction de l'analité est de permettre de se séparer d'une partie en sauvant le reste. C'est ainsi que Freud a établi le rapport entre l'argent, l'érotisme anal et le complexe de castration. Il n'en va pas de même de certains biens qui représentent un tout, notamment des maisons familiales qui se transmettent en indivision. On ne sait pas qui, de la famille ou de la maison, assure l'intégrité de l'autre, au point de rendre toute sortie de l'indivision impensable. Telle était le cas du royaume de Lear, qu'il croyait avoir divisé le plus équitablement possible entre ses filles et qu'il échoue à leur transmettre sans s'effondrer avec lui.

La transmission de l'argent et des biens se ferait de deux façons selon qu'elle s'accompagne d'une réélaboration de la position dépressive ou une réactivation de la position schizo-paranoïde. Dans le premier cas, elle implique la culpabilité accompagnant l'ambivalence et des équivalents de réparation reposant sur des échanges, le cas échéant avec un mandataire extérieur à la famille. Dans le second cas, le don subi sans réciprocité possible suscite une angoisse de persécution et des fantasmes de morcellement dont l'unique recours serait la protection légale. Il arrive cependant que, malgré cette protection, la violence du don retombe sur le mandataire et le prive en quelque sorte de tout espoir de réparation. J'ai ainsi connu un patient qui s'était dangereusement endetté pour le bien de la personne qu'il protégeait.

L'échange à la base de la réciprocité du don mérite encore un commentaire. On peut le concevoir comme un phénomène qui s'inscrit dans l'aire transitionnelle entre le donateur et les donataires, un espace dans lequel se donnent et s'échangent des créations culturelles et pas seulement des biens matériels.

\*\*\*

Ces dynamiques mettent en cause l'histoire familiale et l'histoire intérieure individuelle, en particulier ce qui subsiste de non résolu de la dépendance vis-à-vis des objets parentaux. Elles font aussi intervenir le travail de vieillir dont les premières étapes se situent bien avant le grand âge, dès la crise du milieu de la vie dont Jaques<sup>18</sup> a montré la portée en tant que réélaboration de la position dépressive. Aussi peut-on conclure en reprenant la formule de Freud<sup>19</sup> : « Si tu veux endurer la vie, organise-toi en vue de la mort. »

---

18 Jaques E. (1963) La mort et la crise du milieu de la vie. In Anzieu D. et al. *Psychanalyse du génie créateur*. Paris, Dunod, 1974, 238-260.

19 Freud S. (1915) Actuelles sur la guerre et la mort. Trad. fr. *O.C. XIII*, 127-155, p.155.